Mémoires de l'Institut national de France

Mémoire sur les signes employés par les anciens Égyptiens à la notation des divisions du temps, dans leurs trois système d'écriture

Jean-François Champollion

Citer ce document / Cite this document :

Champollion Jean-François. Mémoire sur les signes employés par les anciens Égyptiens à la notation des divisions du temps, dans leurs trois système d'écriture. In: Mémoires de l'Institut national de France, tome 15, 1e partie, 1842. pp. 73-136;

doi : https://doi.org/10.3406/minf.1842.1355

https://www.persee.fr/doc/minf_0398-3609_1842_num_15_1_1355

Fichier pdf généré le 26/04/2018

MÉMOIRE

SUR

LES SIGNES EMPLOYÉS PAR LES ANCIENS ÉGYPTIENS

À LA NOTATION DES DIVISIONS DU TEMPS, DANS LEURS TROIS SYSTÈMES D'ÉCRITURE;

PAR M. CHAMPOLLION LE JEUNE.

Persée BY: = creative commons

Du moment qu'il me fut donné de distinguer avec certitude, dans les textes égyptiens antiques, écrits, soit en caractères hiéroglyphiques, soit en signes hiératiques ou démotiques, les noms propres des souverains de race égyptienne, et ceux des rois persans, des Ptolémées, et des empereurs romains; lorsque, surtout, je me fus assuré que, dans les innombrables inscriptions sculptées sur toutes les parois des temples, des palais et des catacombes de l'Égypte, comme dans un grand nombre de papyrus transportés en Europe, on trouvait en abondance l'expression de dates d'années, de mois et de jours de ces différents règnes, je compris que le moyen le plus efficace, comme le plus désirable, pour l'avancement des études historiques, serait, sans contredit, d'arriver à une connaissance précise des signes dont se servirent les Égyptiens pour noter, dans leurs trois systèmes gra-

Lu le 18 mars 1831.

phiques, les *années*, les différents *mois*, les *jours*, les *heures*, et toutes les espèces de *nombres*.

Ce fut en 1824, pendant mon séjour à Turin, où je poursuivais mes recherches sur cette importante matière au milieu de la précieuse collection de monuments égyptiens acquise par S. M. le roi de Sardaigne, que j'arrivai enfin, par la comparaison d'une foule de textes rapprochés les uns des autres, à des résultats certains et d'une application générale, qui me permirent de former le tableau complet des signes *hiéroglyphiques*, *hiératiques* et *démotiques*, à l'aide desquels les anciens Égyptiens exprimèrent les nombres et les différentes divisions du temps.

Je fis aussitôt usage de cette connaissance nouvellement acquise, dans ma Seconde lettre à M. le duc de Blacas, relative au Musée royal égyptien de Turin, écrite en 1824[1] et imprimée en 1826[2]. Je publiai dans cette lettre le texte hiéroglyphique ou hiératique, et la traduction de vingt-deux différentes dates tirées de stèles ou de papyrus, et appartenant aux règnes des Pharaons Amenhemhé II, de la XVII^e^ dynastie; Thouthmosis III, Thouthmosis IV, Aménophis III, Ménephta I^er^ et Rhamsès le Grand, de la XVIII^e^; Rhamsès IV, Rhamsès V, Rhamsès VI, Rhamsès VII, Rhamsès IX, Rhamsès X et Rhamsès XI, des XIX^e^ et XX^e^ dynasties.

Depuis cette époque, les circonstances ne m'ont point permis d'exposer, comme je le désirais, dans un travail spécial, les fondements sur lesquels repose la certitude des valeurs que j'attache aux signes numériques et à ceux des différentes divisions du temps employés dans les textes égyptiens de tous les âges. De là vient que les résultats seuls de mon

[1] *Bulletin universel des sciences historiques*, n° de décembre 1824, p. 340.

[2] Paris, Firmin Didot père et fils; in-8°, avec 16 planches in-4°.

travail sur cette intéressante matière ont été publiés, avec mon aveu ou contre ma volonté, par divers savants étrangers, mais toujours sans être accompagnés d'aucun développement qui puisse démontrer, soit la valeur individuelle de chacun de ces signes, soit l'exactitude de leur classification relative. Ainsi M. le chevalier de San-Quintino publia, en 1824, mais d'une manière incomplète, le tableau des chiffres hiératiques, que j'avais rédigé sous ses yeux dans le Musée égyptien de Turin. Vers la même époque, M. le docteur Young inséra, de mon consentement et sous mon nom, dans le recueil de monuments égyptiens, lithographié en Angleterre et publié sous le simple titre de *Hieroglyphics*, un certain nombre de passages extraits des rituels funéraires hiératiques, contenant une série de chiffres hiératiques inconnus jusqu'alors. Plus tard j'envoyai moi-même à M. le professeur Kosegarten de Königsberg : 1° une copie de mon tableau général des signes numériques égyptiens, hiératiques et démotiques; 2° le tableau complet de la notation des douze mois de l'année en hiéroglyphes, en caractères hiératiques et en caractères démotiques; 3° enfin le système de notation des trente jours du mois. Ce fut aussi avec mon autorisation que ce savant professeur publia, en 1827, ces divers tableaux dans un mémoire relatif à des papyrus démotiques et grecs du musée de Berlin [1]. Plus récemment enfin M. le docteur Young, dont les sciences déplorent la perte, reproduisit, et toujours sous mon nom, ces trois tableaux extraits de l'ouvrage du professeur Kosegarten, et les comprit dans les curieuses additions qu'il fit à la Grammaire copte de M. Henry

[1] *De prisca Ægyptiorum literatura commentatio prima quam scripsit* J. God. Lud. Kosegarten. Vimariæ, 1828, in-4°, p. 50 et suiv. et pl. D, E, F, H, I. La préface de cet ouvrage est ainsi datée : *Scripsi Gryphisvaldiae, mense augusto,* a. CIↃ DCCC XXVII.

Tattam, imprimée à Londres en 1830. Le docteur Young publia en même temps les textes hiératiques ou démotiques, et la traduction des dates et des protocoles de douze contrats que je lui avais communiqués, que j'avais copiés à Turin ou ailleurs, et que j'avais reconnus appartenir aux règnes de Psammetichus, de Darius, d'Alexandre, fils d'Alexandre le Grand; de Ptolémée Évergète I^{er}, de Philopator et d'Épiphane.

L'importance même des documents chronologiques fournis par les dates comparées de ces contrats exige donc que, par un aperçu succinct, mais complet, je fasse connaître les considérations, les faits et les rapprochements sur lesquels se fonde et m'a été démontrée la certitude des valeurs que j'ai attribuées aux divers signes numériques égyptiens, et surtout à ceux de ces signes qui expriment les divisions du temps dans les trois systèmes d'écriture. Je me propose donc d'exposer dans ce mémoire les motifs de ma propre conviction sur la signification de ces différents caractères, et si je parviens à faire partager cette même conviction, j'aurai ainsi assuré à la science historique une abondante moisson de faits nouveaux, et à la chronologie des bases incontestables pour la fixation rigoureuse d'époques encore flottantes dans l'incertitude des temps.

Mon travail sera naturellement divisé en deux parties.

Je déterminerai dans la première les signes exprimant les idées *jour, nuit, heure, année, mois,* ainsi que la notation et les noms des douze mois de l'année dans les trois systèmes d'écriture de l'ancienne Égypte. Je ferai connaître, en outre de ces signes graphiques, les formes symboliques sous lesquelles on personnifia, dans les peintures et les bas-reliefs religieux, la plupart de ces grandes divisions du temps.

J'exposerai brièvement, dans la seconde partie de ce mémoire, les preuves sur lesquelles repose l'authenticité de mon

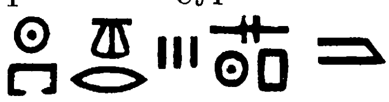
tableau général des signes numériques égyptiens appartenant à l'écriture hiératique et à l'écriture démotique[1].

DES SIGNES EXPRIMANT LES PRINCIPALES DIVISIONS DU TEMPS.

On l'a déjà pressenti, sans doute : le seul monument qu'il fût convenable de choisir pour fondement et de prendre pour le point de départ de pareilles recherches, était la triple inscription découverte à Rosette pendant la mémorable campagne de l'armée française en Égypte.

Il était permis d'espérer en effet que, par une comparaison attentive des deux textes égyptiens (l'un *hiéroglyphique* et l'autre *démotique*) avec le texte grec qui est, sans aucun doute, une traduction fidèle des deux premiers, on parviendrait à connaître par quels signes les Égyptiens exprimèrent les mots ἡμέρα *jour*, μήν *mois*, et ἐνιαυτός *année*, assez fréquemment employés dans le texte grec de ce monument. Malheureusement de grandes fractures ayant fait disparaître la première moitié pour le moins du texte hiéroglyphique, on ne pouvait tenter de comparaison que sur la seconde moitié de ce premier texte du décret encore existante, et qui répond fidèlement aux vingt-quatre ou vingt-cinq dernières lignes du texte grec. Toutefois, malgré cette perte, il était facile d'atteindre le but qu'on s'était proposé.

En effet, le texte grec du décret décide (ligne 40) que les prêtres feront *trois fois par* JOUR, ΤΡΙΣ ΤΗΣ ΗΜΕΡΑΣ, le service auprès des images du roi Ptolémée Épiphane.

La partie correspondante du texte hiéroglyphique (ligne 7) porte aussi que les prêtres des temples de l'Égypte *serviront ces images trois fois par jour* et l'idée *jour* s'y trouve exprimée par un 

[1] Ce sujet est celui du chap. IX de la Grammaire égyptienne. J. J. C. F.

groupe formé d'un *disque* et d'un *rectangle ouvert* par le côté inférieur.

Ce groupe reparaît, quoique dans un ordre *inverse,* deux fois encore dans cette ligne septième du texte hiéroglyphique, dans cette disposition du décret : « Ils accompliront les céré« monies prescrites comme on le pratique pour les autres « dieux du pays dans les panégyries des temples; ils observe« ront le *jour de fête* , et le JOUR *éponyme* [1] ». Le texte grec dit seulement : « On « accomplira les autres rites prescrits suivant ce qui est fait « pour les autres dieux... » vient une lacune (ligne 40) suivie des lettres ΝΗΓΥΡΕΣΙΝ (ligne 41), qui sont évidemment le reste du mot ΠΑΝΗΓΥΡΕΣΙΝ, *panégyries,* que réclame en effet la teneur du texte égyptien.

Le même groupe se montre encore ligne 10 du texte hiéroglyphique, accompagné des caractères phonétiques  ⲙⲥ, ⲙⲓⲥⲉ, *naître, naissance,* pour exprimer *le jour de la naissance du roi,* ΤΑ ΓΕΝΕΘΛΙΑ ΤΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ, comme porte le texte grec correspondant, ligne 46.

Les mots ΤΑΣ ΗΜΕΡΑΣ ΤΑΥΤΑΣ, *ces jours,* du texte grec, ligne 47, où l'on ordonne de célébrer le jour de la naissance du roi et le jour où il prit la couronne, sont également rendus dans la partie correspondante du texte hiéroglyphique par le *rectangle ouvert* et *le disque* (ligne 11), suivis des marques de la pluralité .

[1] Ces exemples en écriture hiéroglyphique se lisent ici de droite à gauche ; le contraire peut arriver. Voici la règle générale : la lecture commence du côté vers lequel sont tournées les figures d'hommes ou d'animaux, et les parties saillantes des autres images; elle se continue en se dirigeant vers le côté opposé. J. J. C. F.

Enfin là où le texte grec porte (ligne 50) ΕΦ ΗΜΕΡΑΣ ΠΕΝΤΕ, PENDANT CINQ JOURS, le rectangle ouvert et le disque se montrent encore dans la partie hiéroglyphique correspondante, ligne 12, ⊙ ⊓, suivis de cinq parallélogrames pour exprimer le grec IIIII ΠΕΝΤΕ *cinq*.

Par ces rapprochements, il devient incontestable que, dans le système hiéroglyphique, un groupe formé d'un *disque* précédé ou suivi du caractère que nous comparons à un *rectangle ouvert* par son côté inférieur exprimait l'idée *jour*.

Il reste maintenant à déterminer la nature des deux signes dont se compose ce groupe.

Le disque est évidemment le disque solaire, le caractère figuratif *soleil* employé si fréquemment au propre dans tous les textes hiéroglyphiques, soit isolément, soit suivi d'une petite ligne perpendiculaire ⊙ I. Mais il devient ici un vrai caractère symbolique, et ce même signe est encore employé par les astronomes modernes pour noter l'idée *soleil*.

Le rectangle ouvert appartient à une autre classe de signes. C'est un caractère phonétique représentant l'aspiration H, soit dans les noms propres étrangers, comme dans le nom de *Hadrien* inscrit sur l'obélisque Barberini [1], le nom de Philippe [2] et celui de l'Éthiopien Tahraca [3]; soit enfin dans les mots égyptiens exprimés phonétiquement dans tous les textes hiéroglyphiques, et répondant aux mots coptes dans lesquels existe l'aspiration ϩ [4], *hori*.

L'union de deux caractères de nature si différente, pour

[1] *Lettre à M. Dacier*, p. 31, pl. III, cartouche n° 76, et *Précis du système hiéroglyphique*, 2e édit. 1828, p. 70.

[2] Écrit ΠΗΕΙΛΕΙΠΟΥΣ sur les monuments d'Aschmounéin.

[3] A Médinet-Habou, au mont Barkal en Nubie, etc.

[4] Voy. aussi la Grammaire égyptienne publiée depuis la mort de l'auteur de ce mémoire, p. 45, signe n° 210. J. J. C. F.

exprimer une seule et même idée, peut sembler extraordinaire au premier aperçu; mais on concevra facilement une telle alliance, si nous faisons observer que, pour exprimer les *idées*, les Égyptiens, employant à la fois les *mots* et les *images*, ajoutèrent presque toujours, au groupe de caractères représentant le mot, l'image même de l'objet de l'idée exprimée par le mot, ou tout au moins l'image d'un objet physique en rapport plus ou moins direct avec l'idée exprimée par le mot lui-même. Cette classe de caractères-images, qui renforce l'expression des mots, et dont la théorie a été complétement développée dans ma Grammaire égyptienne hiéroglyphique [1], a reçu le nom de *caractères déterminatifs*, et ces déterminatifs sont plus ou moins directs. Ainsi l'image d'un *crocodile*, placée à la suite des signes phonétiques M Σ O H, est un *déterminatif figuratif*, parce que le mot ⲙ̀ⲥⲱϩ signifie *crocodile* en langue égyptienne; l'image d'une *faucille*, peinte à la suite des caractères phonétiques formant le mot O S KH, ⲱⲥϧ, qui signifie *moisson*, n'est plus qu'un *déterminatif tropique* ou symbolique.

De cet emploi *constant* et *obligé* des signes *déterminatifs* à la suite des mots ou groupes phonétiques, il résulta que les Égyptiens se permirent, sans trop d'inconvénient, d'abréger certains mots employés très-habituellement, de manière à ne conserver que le premier signe phonétique du mot et le *caractère-image déterminatif*.

De ce nombre se trouve précisément le groupe exprimant l'idée *jour*. Le rectangle ouvert par le bas, qui est un caractère phonétique, répondant à notre H, le hori ϩ des Coptes, c'est l'initiale du mot; et le caractère *soleil* n'est que le *déterminatif tropique* de ce mot lui-même. On trouve souvent, en

[1] Chap. IV, p. 70 à 108 de la Grammaire imprimée. J. J. C. F.

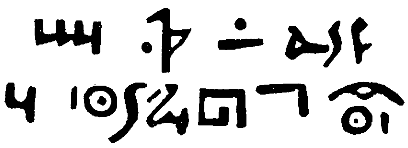
effet, le groupe entier et sans abréviation dans les textes hiéroglyphiques ou hiératiques de toutes les époques.

Quelquefois, comme par exemple dans le papyrus funéraire du jeune Sôter[1], appartenant au musée du Louvre, le groupe se compose des signes phonétiques, le *rectangle ouvert* (ϩ), *l'aigle* (ⲁ ou bien ⲟ), *le lituus* (ⲟⲩ) suivi du disque solaire qui est le déterminatif tropique. Nous avons ici évidemment le mot ϩⲁⲩ ou bien ϩⲟⲟⲩ, qui, dans les divers dialectes de la langue copte, signifie, en effet, le *jour,* et a été, en toute occasion, employé dans le texte copte de la Bible pour rendre le grec Ἡμέρα.

Mais les monuments écrits nous prouvent aussi que les anciens Égyptiens employaient, concurremment avec le mot ϩⲟⲟⲩ (hoou), un autre mot exprimant aussi l'idée *jour.* Dans les plus anciens textes hiéroglyphiques, lorsque ce mot a été tracé sans abréviation, avec tous ses éléments constitutifs, il se compose du rectangle ouvert ϩ, de la bouche ⲣ, et de la caille ou poulet ⲱ, ⲟⲩ, et ce mot ϩⲣⲟⲩ, qui pouvait aussi se prononcer ϩⲟⲩⲣ, vu le déplacement assez ordinaire de la voyelle dans les transcriptions phonétiques, est également déterminé par le *disque solaire.*

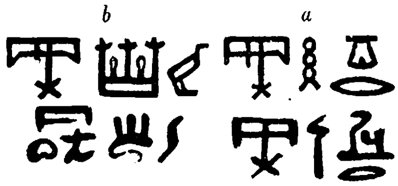
Quoique les lexiques coptes ne renferment, à notre connaissance du moins, aucun mot semblable au mot égyptien ϩⲟⲩⲣ ou ϩⲣⲟⲩ, comme l'équivalent des idées *jour* et *clarté,* sa valeur ne saurait être mise en doute, puisqu'il est cons-

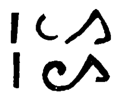
[1] Ligne 7 du papyrus funéraire, où cet enfant est censé donner la durée entière de sa vie, et dire lui-même :

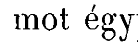


ⲉⲓⲟ̀ ⲛ̄ ⲣⲙ̄ⲡⲉ ϥⲧⲟ (ⲁϥⲧⲉ) ⲉ̄ⲃⲱⲧ ⲧ̄ⲟⲩ ϩⲟⲟⲩ ⲥⲛⲁⲩ, « Je suis âgé de « quatre ans, cinq mois et deux jours; » expression conforme à l'indication de l'âge du défunt, qui est écrite en grec sur le revers du papyrus LΔ̄ ΜΗΝΩΝ Ε̄ ΗΜΕΡΑϹ Β̄.

tamment employé en opposition[1], soit au mot ϭⲱⲣϩ (copte ϭⲱⲣϩ, ϭⲱⲣϧϩ, ⲉϫⲱⲣϩ), la *nuit*, phonétiquement exprimé par le *fer de hache* (ϭ ou ϫ), la *bouche* (ⲣ) et la *chaîne* (ϩ), et tropiquement déterminé par les images du ciel et d'une étoile (*a*), soit avec le mot ⲟⲩϣ (copte ⲟⲩϣⲏ) *nuit, obscurité,* écrit par les signes de son, la caille ⲟⲩ, et le jardin ϣ, déterminé également, comme le mot ϭⲱⲣϩ la *nuit*, par les images réunies du *ciel* et d'une *étoile* (*b*)[2].



Les parties du texte démotique du monument de Rosette, qui correspondent aux passages du texte hiéroglyphique dans lesquels nous avons reconnu la notation de l'idée *jour*[3] en caractères sacrés, offrent aussi la notation de cette même idée suivant la méthode démotique. C'est la simple transcription du groupe hiéroglyphique, c'est-à-dire le  caractère phonétique initial , ϩ, abréviation du mot ϩⲟⲟⲩ *jour,* lié avec le déterminatif soleil, le *disque suivi de la ligne perpendiculaire.*

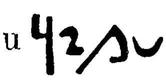
Il est incontestable d'ailleurs que le premier signe de ce groupe est la forme démotique du rectangle hiéroglyphique ouvert, et que, dans le reste de l'inscription, il exprime également l'aspiration ϩ (H), puisqu'on retrouve ce signe avec cette même valeur phonétique, par exemple dans la transcription démotique du nom grec d'*Irène,* prêtresse d'Arsinoé Philopator[4] , et dans le mot égyptien 

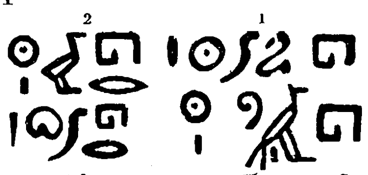
[1] *Rituel funéraire,* invocations à Thôth.

[2] Lorsque l'exemple est double, comme on le voit ici, la ligne supérieure est en écriture hiéroglyphique et la ligne inférieure en écriture hiératique ou sacerdotale, abréviation de la précédente. J. J. C. F

[3] Texte *démotique,* lignes 24, 28 et 29. Les exemples en hiératique et en démotique se lisent toujours de droite à gauche. J. J. C. F.

[4] Ligne 4, 5e mot.

ϩⲡⲥ, ou  ⲡϩⲡⲥ, copte ϩⲁⲡⲥ, ⲡϩⲁⲡⲥ, *ce qui est convenable, ce qui est légal, ce qui est juste,* employé lignes 11, 19, 24 et 26 du texte démotique; expresssion rendue dans le grec, l. 19, et 48, par les mots ΤΟ ΔΙΚΑΙΟΝ, ΝΟΜΟΣ, ΤΑ ΝΟΜΙΖΟΜΕΝΑ.

Pour compléter enfin nos recherches sur la notation de l'idée *jour* dans les diverses écritures égyptiennes, il faut ajouter que, en collationnant et comparant entre eux plusieurs exemplaires du grand Rituel funéraire hiéroglyphique, nous avons acquis la certitude que les Égyptiens se servirent aussi, pour exprimer l'idée *jour,* du caractère *soleil,* accompagné, comme d'habitude, d'une ligne perpendiculaire  ou , c'est-à-dire qu'ils traçaient seulement par abréviation le *déterminatif* des mots ϩⲟⲟⲩ (1), et ϩⲣⲟⲩ (2), 

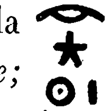
de la même manière qu'ils employaient aussi, pour exprimer l'idée *nuit,* l'image du *ciel et de l'étoile,* qui sert de déterminatif au mot ϭⲱⲣϩ *la nuit,* en supprimant aussi la représentation phonétique du mot lui-même. Les textes hiéroglyphiques offrent, du reste, une foule d'exemples de l'emploi des déterminatifs seuls, à la place des groupes phonétiques suivis de ces mêmes déterminatifs.

C'est aussi par la comparaison des trois parties de l'inscription de Rosette, que nous arrivâmes à la connaissance du signe par lequel les Égyptiens notaient l'idée *mois* dans les textes sacrés et dans les écrits populaires.

Le mot *μήν* se montre, pour la première fois, dans le texte grec de cette inscription à la ligne 6, où se lit la date du décret rendu par le corps sacerdotal réuni à Memphis, *le 4ᵉ jour du mois de Xandicus, qui était le 18 du mois égyptien de Méchir,* ΜΗΝΟΣ ΞΑΝΔΙΚΟΥ ΤΕΤΡΑΔΙ ΑΙΓΥΠΤΙΩΝ ΔΕ ΜΕΧΕΙΡ ΟΚΤΩΚΑΙΔΕΚΑΤΗΙ.

Malheureusement la partie correspondante à ce passage dans l'inscription hiéroglyphique a disparu en entier par la fracture de la pierre.

Mais ce mot reparaît encore dans les lignes 47 et 48 du grec, où l'on ordonne de célébrer par des panégyries les fêtes du jour de la naissance et du couronnement du roi *dans chaque mois,* ΑΓΕΙΝ ΤΑΣ ΗΜΕΡΑΣ ΤΑΥΤΑΣ ΕΟΡΤΗΝ... ΚΑΤΑ ΜΗΝΑ.

Dans le passage correspondant, le texte hiéroglyphique (ligne 11) se lit (voyez ce texte à la planche I, n^os^ 1 et 5) : ⲉⲣⲉ ϩⲟⲟⲩ ⲁⲛ̄ⲛ̄ ⲥⲟⲩ ⲙⲛ̄ⲧⲥⲁϣϥ ⲥⲟⲩ ⲙⲁⲡ ϩⲙ̄ ⲉⲃⲟⲧ ⲛⲓⲃ ϩⲙ̄ ⲟⲩⲛ̄ϩⲃⲁⲓⲧ « On célébrera ces jours le XVII et le XXX dans {tout / chaque} « mois par une panégyrie ; » et l'analyse des caractères sacrés qui composent cette phrase nous fait connaître que, dans le système d'écriture hiéroglyphique, on exprimait l'idée *mois* par un groupe de caractères formé, 1° du croissant de la lune, les cornes tournées vers le bas ; 2° d'une *étoile;* 3° du caractère figuratif *soleil.*  De son côté le texte démotique offre dans la partie correspondante (ligne 28) les formes abrégées du croissant lunaire et du caractère *soleil* .

On ne saurait élever de doute sur le sens que nous attribuons ici à ces groupes, si nous faisons remarquer,

1° Que, dans l'expression de la date du décret, placée dans la première ligne de chacun des deux textes égyptiens, le mot μήν du texte grec (ligne 6) est en effet rendu dans le texte démotique (ligne 1^re^) par le même groupe démotique que nous venons de reconnaître pour le signe de l'idée *mois,* dans la 28^e^ ligne. Nous avons déjà dit que cette portion du texte hiéroglyphique est entièrement détruite ;

2° Que ces groupes reparaissent à la fin de la 11^e^ ligne du texte hiéroglyphique et à la 29^e^ du texte démotique, dans la

partie du décret où le texte grec porte : Que les jours de « la naissance du roi et de son couronnement seront célébrés « par une panégyrie, *chaque mois,* et qu'on y accomplira des « sacrifices, des *libations et autres rites légaux, comme on le pra- « tique dans les autres panégyries,* ΣΥΝΤΕΛΕΙΝ ΕΝ ΑΥΤΟΙΣ « ΘΥΣΙΑΣ ΚΑΙ ΣΠΟΝΔΑΣ ΚΑΙ ΤΑΛΛΑ ΤΑ ΝΟΜΙΖΟΜΕΝΑ « (ligne 48ᵉ). »

Ce dernier membre de phrase est ainsi conçu dans les deux textes égyptiens : « On célébrera des sacrifices, des libations, « et on accomplira les autres cérémonies prescrites et qu'on « accomplit dans ces panégyries de *chaque mois.* » C'est  évidemment dans l'intention d'être plus clair et plus positif que le rédacteur des textes égyptiens a répété ici l'expression *chaque mois,* négligée par le traducteur grec.

3° Enfin on trouve le groupe hiéroglyphique représentant l'idée *mois* dans la dernière partie de la 13ᵉ ligne, où il est dit qu'on permet aux simples particuliers de faire ériger une chapelle du dieu Épiphane dans leurs maisons, et d'y célébrer les panégyries et les fêtes de CHAQUE MOIS et de CHAQUE ANNÉE : ici le texte grec porte simplement *chaque année,* en omettant l'expression *chaque mois* également supprimée dans le texte démotique, ligne 31.

A défaut même de ces trois derniers rapprochements des divers textes du monument de Rosette, il suffirait des deux premiers pour établir en fait que les Égyptiens, voulant représenter l'idée *mois* (*mensis*, *μήν*), figuraient *le disque de la lune les cornes dirigées vers le bas,* une *étoile* et le *disque du soleil* (voyez la planche IV), puisque d'autre part ce résultat est pleinement confirmé par une autorité irréfragable lorsqu'il s'agit d'écriture sacrée égyptienne.

On lit, en effet, dans les Hiéroglyphiques d'Horapollon

(liv. I[er], chap. IV), Μῆνα δὲ γράφοντες ΒΑΪΝ ζωγραφοῦσιν, ἢ ΣΕΛΗΝΗΝ ἘΠΕΣΤΡΑΜΜΕΝΗΝ ΕἸΣ ΤῸ ΚΑΤΩ : « Pour « écrire le *mois,* les Égyptiens peignent une palme, ou bien « la LUNE TOURNÉE EN BAS. »

Il est évident, d'après ce passage, que le groupe hiéroglyphique exprimant le *mois* est entièrement formé d'éléments symboliques; que le croissant de la lune renversé en est le *caractère principal,* les deux autres signes, l'*étoile* et le *soleil,* ou le caractère *jour,* faisant seulement les fonctions de simples déterminatifs. Et en effet, d'après le même Horapollon (liv. II, chap. II), l'étoile est un emblème du *temps,* χρόνον, et nous verrons dans la suite que le disque solaire noté, c'est-à-dire accompagné d'une ligne perpendiculaire, est, dans le système d'écriture hiéroglyphique, le déterminatif *obligé* des noms, soit symboliques, soit phonétiques, exprimant toutes divisions du temps sans aucune exception.

Quant aux motifs qui déterminèrent le choix du *croissant renversé* pour exprimer symboliquement l'idée *mois,* Horapollon les développe en ces termes : Ἐπειδή φασιν, ἐν τῇ ἀνατολῇ πεντεκαίδεκα μοῖραι ὑπάρχουσι, πρὸς τὸ ἄνω τοῖς κέρασιν ἐσχηματίσθαι· ἐν δὲ τῇ ἀποκρούσει, τὸν ἀριθμὸν τῶν τριάκοντα ἡμερῶν πληρώσασαν, εἰς τὸ κάτω τοῖς κέρασι νεύειν.

« Parce que, dit-on, dans son mouvement ascendant qui se « compose de quinze parties (ou *jours*), la lune se montre avec « les cornes dirigées *vers le haut;* et que, dans son mouvement « descendant, lorsqu'elle accomplit les XXX jours, ses cornes « sont dirigées *vers le bas.* »

Après avoir reconnu les caractères dont se servaient les anciens Égyptiens, dans leurs trois systèmes d'écriture, pour représenter l'idée *mois* en général, et suppléer ainsi à la no-

tation phonétique du mot ⲉⲃⲟⲧ ou ⲁⲃⲟϯ, qui exprimait la même idée dans la langue parlée, nous songeâmes à rechercher les formes hiéroglyphiques, hiératiques et démotiques des noms particuliers donnés à chacun des douze mois de l'année. La série entière de ces noms, quant à leur prononciation, est arrivée jusqu'à nous par trois témoignages différents, mais également respectables, les anciens auteurs grecs, la tradition orale, et les livres des Coptes, c'est-à-dire les écrits des Égyptiens devenus chrétiens et ayant, par suite de leur conversion même, adopté l'alphabet grec en abandonnant leurs antiques écritures nationales.

Voici les noms propres des douze mois de l'année égyptienne, d'après les Grecs, les livres coptes, et les mêmes noms tels que les prononcent les Coptes et les Arabes d'Égypte, qui s'en servent habituellement.

Thòth	Θωΰθ	توت	Ⲑⲱⲟⲩⲧ	Ⲧⲱⲟⲩⲧ	Toût.
Paophi	Παωφί	بابه	Ⲡⲁⲱⲡⲓ Ⲡⲁⲟ̀ⲡⲓ	Ⲡⲁⲱⲡⲉ	Babèh.
Athyr	Ἀθύρ	هتور	Ⲁⲑⲱⲣ	Ϩⲁⲑⲱⲣ	Hathour.
Chyak	Χοεϊάκ	كيهك	Ⲭⲟⲓⲁⲕ	Ⲕⲟⲓⲁⲕ	Kîhak.
Tybi	Τυβί	طوبه	Ⲧⲱⲃⲓ	Ⲧⲱⲃⲉ	Thoubeh.
Méchir	Μεχείρ	امشير	Ⲙⲉⲭⲓⲣ	Ⲙ̄ϣⲓⲣ	Amschir.
Phamenoth	Φαμενώθ	برمهات	Ⲫⲁⲙⲉⲛⲱⲑ	Ⲡⲁⲣⲙϩⲟⲧ	Bermahat.
Pharmouthi	Φαρμουθί	برموده	Ⲫⲁⲣⲙⲟⲩⲑⲓ	Ⲡⲁⲣⲙⲟⲩⲧⲉ	Barmoudèh.
Pachôn	Παχών	بشنس	Ⲡⲁϣⲱⲛⲥ	Ⲡⲁϣⲟⲛⲥ	Bachans.
Payni	Παϋνί	بوونه	Ⲡⲁⲱⲛⲓ	Ⲡⲁⲱⲛⲉ	Bâounèh.
Epiphi	Ἐπιφί	ابيب	Ⲉⲡⲏⲡ	Ⲉⲡⲏⲡ	Abîb.
Mésori	Μεσορή	مسرى	Ⲙⲉⲥⲱⲣⲏ	Ⲙⲉⲥⲟⲩⲣⲏ	Mesri

Les anciens Égyptiens notèrent-ils les noms de ces douze mois par la méthode phonétique, ou bien par la méthode symbolique? Le monument de Rosette nous donnait encore le moyen de décider en faveur de l'une ou de l'autre de ces deux hypothèses.

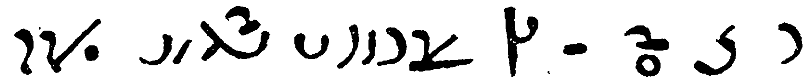
Et en effet, le texte grec de ce décret sacerdotal renferme les noms des mois de Μεχείρ, de Μεσορή et de Θωΰθ. Il s'agissait donc de distinguer et d'isoler avec *certitude* les caractères hiéroglyphiques qui représentaient ces noms de mois dans le texte du monument conçu en écriture sacrée, puisque, par la comparaison des éléments constitutifs de ces trois groupes, il deviendrait facile de reconnaître si l'on avait reproduit simplement le son même de ces noms, ou si l'on s'était contenté de rappeler l'idée de ces *mois* par des symboles ou des emblèmes plus ou moins directs.

On rencontre le nom du mois de Μεχείρ dès la sixième ligne du texte grec, où a été énoncée la date du décret rendu par le corps sacerdotal rassemblé à Memphis, le IV^e jour du mois (Macédonien) de Xandicus, qui répondait au XVIII^e jour du mois égyptien de Méchir : ΜΗΝΟΣ ΞΑΝΔΙΚΟΥ ΤΕΤΡΑΔΙ ΑΙΓΥΠΤΙΩΝ ΔΕ ΜΕΧΕΙΡ ΟΚΤΩΚΑΙΔΕΚΑΤΗΙ.

Comme toute la première moitié du texte hiéroglyphique du monument de Rosette manque entièrement, ainsi que je l'ai déjà dit, il faut de toute nécessité recourir au texte démotique conservé en grande partie, pour reconnaître dans la première ligne, où le rédacteur a placé la date, les signes qui, dans le système d'écriture populaire, représentent le mot Μεχείρ du texte grec.

Une cassure a fait aussi disparaître le commencement de la première ligne du texte démotique; mais, par un hasard

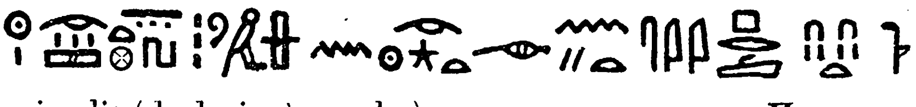
assez heureux le nom du mois de *Méchir* a échappé à la destruction; les premiers mots encore subsistants,



d'après la valeur incontestable de chaque signe, soit phonétique, soit symbolique, reconnue et prouvée par une longue et minutieuse comparaison des trois textes du monument, répondent aux mots égyptiens ou coptes .... ⲛ̅ⲧⲉ ⲣ̅ ou ⲉⲓⲣⲉ ⲡⲉⲃⲟⲧ ⲛ̅ ⲛⲉⲣⲙ̅ⲕⲏⲙⲉ ⲙϣⲓⲣ ⲥⲟⲩ ⲙⲏⲧϣⲙⲏⲛ, « qui est le mois « des Égyptiens Méchir, le jour XVIII. »

Il devient évident, d'abord, que la lacune existant à la première ligne du décret démotique, était primitivement remplie par les mots L'AN IX^e^ DE XANDICUS LE 4, *qui est le mois des Égyptiens, etc.* Je présente cette restitution avec d'autant plus d'assurance, que j'ai retrouvé, dans le grand temple de l'île de Philæ, une longue inscription hiéroglyphique relative au don de vingt-quatre aroures de terre, fait à Isis la déesse de ce temple, par Ptolémée Évergète II, inscription dont la date, occupant aussi la première ligne, contient, comme celle du décret de Rosette, l'énonciation du mois macédonien en concordance alors avec celle du mois égyptien; en second lieu, les expressions de cette double date sont (au nom et aux quantièmes de l'année et du mois près) les mêmes que celles de la date démotique du décret de Rosette.

Voici la date de l'inscription hiéroglyphique de Philæ :



qui se lit (de droite à gauche) : ⲧⲣⲟⲙⲡⲉ ϫⲟⲩⲧⲁϥⲧⲉ Ⲡⲉⲣⲓⲧⲓⲟⲥ ⲛ̅ⲧ ⲉⲓⲣⲉ ⲡⲉⲃⲟ̅ⲧ ⲛ̅ ⲛⲉⲣⲙ̅ⲕⲏⲙⲉ ⲉⲡⲏⲡ ⲥⲟⲩⲁ, « l'année XXIV^e^ de « Peritius qui est le mois des Égyptiens Épiphi le 1^er^. »

Au reste, soit dans les stèles funéraires, les contrats et les

actes publics de tout genre, soit dans les inscriptions monumentales, les Égyptiens ont constamment placé les dates des stipulations ou des faits, dans la première ligne de ces textes hiéroglyphiques, hiératiques ou démotiques.

Le déplacement de la date du décret démotique de Rosette, comparativement au texte grec, étant ainsi justifié, il convient d'analyser le groupe de caractères  qui, dans ce texte, équivaut au mot Μεχείρ du texte grec.

Ce nom se trouve exprimé par quatre signes :

1°  Par un caractère numérique répondant dans tous les textes démotiques à notre chiffre 2, auquel il est tout à fait semblable par la forme;

2°  Par l'équivalent démotique du *parallélogramme ouvert par son côté inférieur,* et qui répond à l'aspiration H, le ϩορι des Coptes, comme nous l'avons déjà fait observer;

3°  Par le signe démotique ds l'articulation R (p);

4°  Par la forme démotique du caractère *soleil.*

En résumant cette analyse, le groupe des caractères démotiques répondant au mot Μεχείρ du texte grec se compose de deux caractères idéographiques : le chiffre *deux,* caractère initial, et le signe *soleil,* caractère final, entre lesquels on a placé un mot phonétiquement exprimé par les articulations ϩp.

Il faut nécessairement conclure de ce premier fait,

1° Que le nom du mois de *Méchir* n'était nullement représenté, *quant au son,* dans le texte démotique du monument de Rosette;

2° Qu'on avait probablement adopté, pour les noms des douze mois de l'année, un mode de notation tout particulier, sans tenir aucun compte des noms vulgairement employés.

Ainsi, le problème se compliquant encore davantage, il

devenait indispensable de réunir une certaine masse de faits pour s'assurer de nouveaux points de comparaison, afin d'arriver à une solution satisfaisante.

Je me hâtai donc de procéder à la reconnaissance des groupes hiéroglyphiques et démotiques représentant le nom du mois de *Mésori*, mentionné dans le texte grec du décret, ligne 46, et au xxx^{e} jour duquel on célébrait la fête de la naissance du roi Ptolémée Épiphane : ΤΗΝ ΤΡΙΑΚΑΔΑ ΤΟΥ [ΤΟΥ] ΜΕΣΟΡΗ ΕΝ ΗΙ ΤΑ ΓΕΝΕΘΛΙΑ ΤΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΓΕΤΑΙ.

C'est dans la dixième ligne actuelle du texte hiéroglyphique (voyez à la planche I le passage n° 2) et dans les vingt-huitième et vingt-neuvième lignes du texte démotique du décret, que se rencontre l'expression des mêmes idées en caractères sacrés et en caractères populaires, « le xxx^{e} jour du « mois de Mésori, jour natal du roi gracieux, toujours vivant, « établi en panégyrie, est fêté dans les temples. »

Le groupe hiéroglyphique exprimant le nom du  mois de *Mésori* se compose de QUATRE *croissants lunaires, les cornes dirigées vers le bas*, et d'un caractère représentant un BASSIN OU RÉSERVOIR D'EAU. Il est de toute évidence encore que ces divers signes, soit phonétiques, soit symboliques, soit figuratifs, n'ont aucune espèce de rapport avec les sons et les articulations qui forment le nom propre MÉSORI.

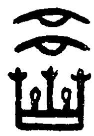
L'examen du groupe démotique répondant au même nom en fournit une nouvelle preuve : il est formé du chiffre démotique exprimant le nombre QUATRE, et de la forme démotique du caractère hiéroglyphique représentant *un bassin d'eau* . C'est la transcription du groupe hiéroglyphique, à l'exception des croissants dont le *nombre* seulement se trouve exprimé par le chiffre.

Nous dûmes naturellement conjecturer, en rapprochant la

forme hiéroglyphique du nom du mois *Mésori*, de la forme de ce même nom dans le texte démotique du même décret, que si le chiffre 4 remplace dans le démotique *les quatre croissants* du nom hiéroglyphique de *Mésori*, le chiffre 2, caractère initial du mois de *Méchir*, pouvait répondre également à *deux croissants*, exprimés figurativement dans la forme hiéroglyphique de ce même nom de mois.

Cette hypothèse reçoit une confirmation complète par l'examen de la ligne vingt-huitième du texte démotique, où se retrouve encore le nom du mois de Méchir, en écriture populaire.

Ce texte porte ces mots : « (On célèbre) pareillement le XVII^e « jour du mois de *Méchir*, dans lequel le roi remplit les céré- « monies de la prise de possession du pouvoir royal. » Et la partie correspondante du texte hiéroglyphique (ligne dixième actuelle; voyez à la planche I, le passage n° 3) dit textuellement : « On fête aussi le XVII^e jour (ici un nom de mois) « dans lequel le Roi remplit les cérémonies de la royale fête « pour la prise de possession de la royauté à la place de son « père. »



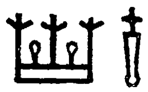
Le groupe hiéroglyphique répondant au nom du mois de *Méchir* du texte démotique, se compose, en effet, de deux croissants, les cornes dirigées vers le bas, répondant au chiffre 2, caractère initial du nom démotique de ce mois de *Méchir*.

Mais le mot ϩp qui suit le chiffre 2 dans ce nom démotique n'est point rendu par des caractères équivalents dans le nom de mois hiéroglyphique; il y est remplacé par un seul signe représentant trois tiges de lotus-lys en fleur, entremêlés de deux boutons de la même plante, le tout placé sur une base commune. Ce caractère figure un jardin, et nous avons

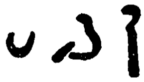
démontré ailleurs [1] que ce signe, pris phonétiquement, exprime l'articulation ϣ *schei* des Coptes.

Cette non-concordance des éléments du groupe hiéroglyphique de mois mentionné dans la dixième ligne du décret, avec les éléments du nom du mois de *Méchir* de la vingt-huitième ligne du texte démotique, devient très-embarrassante, et d'autant plus remarquable que le nom hiéroglyphique du mois de *Mésori* a été, au contraire, fidèlement transcrit presque signe pour signe en écriture démotique, et que, d'autre part, les noms hiéroglyphique et démotique du mois de *Thôth*, mentionné également dans le texte grec, sont aussi des transcriptions exactes l'un de l'autre, selon les règles particulières à chacun de ces deux systèmes graphiques.

Le mois de Thôth ΘΩΥΘ, qui se montre à la cinquantième ligne du texte grec du décret, où il est ordonné de célébrer, en l'honneur d'Épiphane et dans toute l'Égypte, une panégyrie solennelle qui devait durer pendant CINQ JOURS, À PARTIR DE LA NÉOMÉNIE DU MOIS DE THÔTH, ΑΠΟ ΤΗΣ ΝΟΥΜΗΝΙΑΣ ΤΟΥ ΘΩΥΘ ΕΦ ΗΜΕΡΑΣ ΠΕΝΤΕ, a été exprimé dans la partie correspondante du texte hiéroglyphique, ligne 12, par un caractère qui, dans une foule de textes sacrés, exprime l'idée 1 ou *premier*, suivi du signe de l'articulation ϣ *schei*, caractère que nous venons de décrire à l'instant même, et qui représente un *jardin*. (Planche I, passage n° 4.)



Le texte démotique (ligne 29), offre, signe pour signe, la transcription exacte de ce groupe. On y trouve, en effet, la forme démotique du chiffre *un*, suivie d'une des formes démotiques de l'articulation ϣ. Ce groupe se termine par le caractère déterminatif *soleil*, particularité déjà notée dans le nom démotique du mois de *Méchir*.



[1] *Précis du système hiéroglyphique*, 2e édit. p. 361.

Cependant, malgré la non-concordance des notations hiéroglyphique et démotique du nom du mois de *Méchir,* anomalie dont nous donnerons dans la suite une explication satisfaisante, il reste prouvé, par la manière dont on a rendu dans les textes égyptiens les noms des trois mois *Thôth, Méchir* et *Mésori,* mentionnés dans le texte grec du monument de Rosette, que les noms propres des douze mois de l'année égyptienne, tels que les auteurs grecs et les livres coptes nous les ont transmis, n'étaient nullement transcrits au moyen d'éléments phonétiques, soit dans les textes conçus en écriture sacrée, soit dans les textes en écriture populaire, et ceci doit surprendre bien plus encore, puisque les noms de ces mois sont demeurés vulgaires en Égypte, et ont été sans interruption transmis de bouche en bouche, depuis les temps historiques les plus reculés, jusqu'à nos jours.

La double partie égyptienne du monument de Rosette démontre suffisamment que, dans les écritures antiques, chaque nom de mois consistait en un caractère ou un groupe, soit symbolique, soit phonétique, précédé ou de l'un des chiffres 1, 2, (3) et 4, ou bien d'un, de deux, de trois ou de quatre croissants lunaires renversés, les cornes tournées vers le bas.

Mais la valeur de ces chiffres ou le nombre de ces croissants dépassait-il le nombre 4, et s'étendait-il jusqu'à 12, de manière à donner ainsi le numéro d'ordre de chacun des douze mois de l'année? Les groupes hiéroglyphique et démotique représentant le nom du mois de *Thôth,* le premier de l'année, affectés du chiffre 1, porteraient d'abord à le croire, si les chiffres 2 et 4 attachés aux groupes équivalant aux noms des mois de *Méchir* et de *Mésori,* le sixième et le douzième mois de l'année, ne démontraient pleinement tout le vide d'une telle supposition.

Ainsi donc l'étude comparative des trois textes de l'inscription de Rosette ne put me conduire à la connaissance complète du système de notation des mois, dans les trois genres d'écritures égyptiennes. Ce travail m'apprit toutefois, 1° que les noms propres des mois égyptiens, transmis par les auteurs grecs, coptes et arabes, n'étaient point, d'habitude, exprimés *phonétiquement* dans les textes hiéroglyphiques et démotiques; 2° de plus, qu'on les remplaçait par une autre série de dénominations n'ayant aucun rapport de son avec les appellations connues *Thôth, Paopi, Hathôr, etc.* 3° enfin que ces noms hiéroglyphiques et démotiques étaient soumis entre eux à une ou plusieurs classifications relatives, exprimées par les chiffres ou un nombre varié de croissants, caractères initiaux de chacun d'eux.

Avec ces seules premières données, je ne pouvais espérer de pénétrer à fond le système de notation des mois, employé dans les inscriptions égyptiennes, à moins que je ne parvinsse à trouver, sur d'autres monuments que celui de Rosette, de nouveaux noms, hiéroglyphiques ou démotiques, de mois égyptiens, autres que ceux de *Thôth,* de *Méchir* et de *Mésori*, que je connaissais déjà.

Après de longues et vaines recherches, je rencontrai, enfin, parmi les nombreuses copies d'inscriptions hiéroglyphiques de divers genres que j'avais recueillies à mesure que les originaux arrivaient à ma connaissance, le dessin d'un fragment en granitel gris provenant de la partie supérieure d'une chapelle monolithe, couvert de légendes hiéroglyphiques, dans lesquelles je crus apercevoir des noms de mois. En étudiant attentivement ce précieux débris trouvé à Damiette, et dont le Musée royal du Louvre a fait l'acquisition à la mort du comte de Choiseul-Gouffier, qui l'avait apporté de Constanti-

nople, je reconnus successivement dans diverses colonnes de signes hiéroglyphiques :

1° Le caractère représentant le *jardin*, qui forme le nom hiéroglyphique du mois Thôth (*supra*, p. 93) dans l'inscription de Rosette, en se combinant avec le chiffre 1; mais dans le fragment du monolithe, le *jardin* est combiné avec le chiffre 4, surmonté du croissant de la lune, les cornes dirigées vers le bas;



2° En tête de la subdivision suivante du texte, le groupe hiéroglyphique formé du parallélogramme ouvert par le côté inférieur ʜ, et de la bouche p, exprimant le mot ϩ̄p, lequel, précédé du chiffre 2, forme, dans l'inscription de Rosette, le nom du mois de *Méchir;* mais ce mot, sur le monolithe, est précédé du chiffre 1, surmonté du croissant renversé;



3° Après une longue lacune, le même groupe ϩ̄p précédé du chiffre 4 encore surmonté du croissant renversé;



4° Enfin, le caractère hiéroglyphique représentant un *bassin* ou un *réservoir d'eau*, qui, dans l'inscription de Rosette, précédé de quatre croissants renversés, exprime le mois de *Mésori;* mais dans le fragment du monolithe le *bassin* se trouve précédé du chiffre 1, surmonté du croissant renversé,

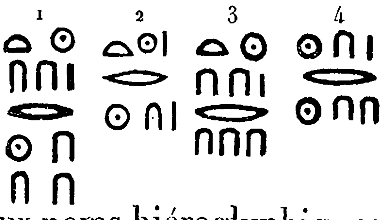


et suivi de trois lignes brisées ou ondulées, caractère figuratif représentant *l'eau* dans tous les textes hiéroglyphiques.

La présence de semblables groupes en tête des quatre subdivisions encore entières du texte hiéroglyphique sculpté sur ce précieux fragment, ne saurait être fortuite; et je fus persuadé, de prime abord, que ce fragment me présentait les noms hiéroglyphiques de quatre nouveaux mois de l'année égyptienne. Ma conviction fut complète en m'apercevant que

chacun de ces groupes était suivi de l'énonciation de jours ainsi exprimée sous chacun d'eux successivement :

1^er^ groupe, du XXI^e^ au XXX^e^ jour;
2^e^ groupe, du 1^er^ au XI^e^ jour;
3^e^ groupe, du XXI^e^ au XXX^e^ jour;
4^e^ groupe, du XI^e^ au XX^e^ jour.



En rapprochant ces quatre nouveaux noms hiéroglyphiques de mois, des trois noms que m'avait déjà fournis le monument de Rosette, je remarquai d'abord que TROIS caractères ou groupes *seulement* avaient suffi pour exprimer les noms de SEPT des DOUZE mois de l'année; ce qui pouvait naturellement expliquer pourquoi ces mêmes groupes sont successivement affectés des chiffres 1 et 2 (probablement 3) et 4; l'adjonction de ces chiffres permettait en effet d'appliquer chacun de ces caractères à la notation de quatre différents mois de l'année.

Or l'inscription de Rosette nous offre les noms hiéroglyphiques du *premier* et du *dernier* des douze mois de l'année égyptienne, ceux des mois de *Thôth* et de *Mésori*. Le premier mois de l'année, *Thôth*, est exprimé hiéroglyphiquement par le caractère figurant un jardin affecté du chiffre 1; et le dernier mois de l'année, *Mésori*, est exprimé par le *bassin* ou le *réservoir d'eau* précédé du chiffre 4. Il me parut dès lors très-naturel de penser que le signe *figurant un jardin* affecté du chiffre *un* dans le monument de Rosette, et du chiffre *quatre* dans le monolithe du Musée royal, pût servir à noter les quatre premiers mois de l'année égyptienne, *Thôth*, *Paopi*, *Hathôr*, *Choïak*, et que le *réservoir d'eau*, noté du chiffre *un* dans le fragment de monolithe, et du chiffre *quatre* dans l'inscription de Rosette, où il exprime le *dernier mois de l'année*, servait, de son côté, à noter les quatre derniers mois de l'année égyptienne, *Paschôns*, *Paôni*, *Épiphi* et *Mésori*.

Cela supposé, il en résultait forcément que le groupe phonétique ϩp̄, affecté du chiffre 1 dans une des légendes du monolithe, du chiffre 2 dans le texte démotique de Rosette, et du chiffre 4 dans une seconde légende du monolithe, servait à noter les quatre mois du milieu de l'année égyptienne, c'est-à-dire les cinquième, sixième, septième et huitième mois, *Tobi*, *Méchir*, *Phaménôth*, *Pharmouthi*; le groupe ϩp̄, affecté du chiffre 2, exprime en effet, dans l'inscription de Rosette, le mois de *Méchir*, qui est bien le second mois de la seconde division des mois de l'année.

Ainsi donc trois groupes ou caractères suffirent pour noter les douze mois de l'année égyptienne, chacun d'eux variant successivement de valeur par l'addition, soit d'un, de deux, de trois ou de quatre croissants renversés; soit d'un seul croissant renversé suivi des chiffres 1, 2, 3 et 4; soit enfin des simples chiffres 1, 2, 3 et 4, comme il arrive toujours dans tous les textes en écriture démotique.

Ayant ainsi fixé mes idées, je me crus dès ce moment en possession du système complet de la notation des mois dans les trois écritures de l'ancienne Égypte, et j'osai prononcer hardiment que le sculpteur égyptien chargé de graver sur la pierre le texte hiéroglyphique de l'inscription de Rosette avait commis une erreur notable dans la dixième ligne de ce monument, en exprimant le mois de *Méchir* par deux croissants et le caractère figurant *un jardin*, ce qui constitue réellement le nom hiéroglyphique du mois de *Paôphi*, le second mois de la première tétraménie, au lieu de sculpter sous les deux croissants le groupe phonétique ϩp̄ qu'a employé avec toute raison le sculpteur chargé de graver le texte démotique de ce décret.

Les monuments de toute espèce que j'ai étudiés, soit en

Europe, soit en Égypte ou en Nubie, n'ont pu qu'affermir ma croyance dans la théorie que je m'étais formée sur cette notation, et démontrer sans réplique l'inadvertance commise par le rédacteur du texte hiéroglyphique de Rosette [1].

Sans parler de l'application toujours heureuse de cette théorie à toutes les dates des nombreux papyrus démotiques existants en Europe, application qui donne constamment des résultats certains, puisqu'ils sont très-souvent contrôlés, soit par les textes grecs de ces mêmes actes, soit par les dates relatées dans les enregistrements grecs qui accompagnent fréquemment le texte de ces contrats égyptiens, je me contenterai de citer des monuments qui, par leur seule inspection, justifient sans réplique le tableau de la notation des mois de l'année égyptienne, que l'on trouvera à la suite de ce mémoire, et dont je fais usage depuis plusieurs années. (Pl. V.)

C'est dans le Musée royal de Turin que je découvris un très-grand nombre de papyrus ou de fragments de papyrus en écriture sacerdotale, contenant une immense quantité de dates dans lesquelles je trouvai la pleine confirmation du système de la notation des mois égyptiens, que j'avais déduit de l'étude comparative de l'inscription de Rosette et du fragment de monolithe du Louvre. Sans m'arrêter à une foule d'actes publics du règne des anciens Pharaons, dont j'ai publié les protocoles traduits dans ma Deuxième Lettre à M. le duc de Blacas, je citerai principalement un *Registre de recettes sacrées*, tenu par un scribe nommé Touthmosis, de Thèbes, commencé le 16 du mois de Paôphi [2] de l'an XII^e du règne du

[1] M. Letronne a démontré aussi cette inadvertance par des considérations historiques. V. son Inscription grecq. de Rosette, Paris, Didot, 1840; p. 36, n. 100. J. J. C. F.

[2] *Lettres à M. le duc de Blacas*, relatives au Musée royal égyptien de Turin; deuxième lettre, p. 62.

Pharaon Rhamsès XI, de la xx^e^ dynastie diospolitaine, et continué successivement pendant les mois d'Athôr, de Choïak, Tobi, Méchir, Phaménôth, Pharmouthi, jusqu'au 9 du mois de Paschôns de cette même xii^e^ année.

L'Égypte m'a offert des preuves encore plus évidentes de l'exactitude de mon tableau de notation des mois. Il existe dans l'un des plus magnifiques édifices de Thèbes, le Rhamesseum ou palais de Sésostris, désigné plus ordinairement par les voyageurs sous la dénomination inexacte de *Memnonium,* un immense tableau astronomico-astrologique décorant le plafond de la salle dite περίπατον, *le promenoir,* qui suit immédiatement la salle hypostyle. Dans la partie supérieure de ce tableau, et en correspondance avec les constellations ou les personnages symboliques qui président à chaque mois, on a sculpté, en grands hiéroglyphes, la série entière des noms des douze mois de l'année. Cette série commence par quatre mois exprimés par le caractère figurant *le jardin,* surmonté successivement d'un croissant et des chiffre 1, 2, 3, 4; viennent ensuite quatre autres mois notés par le groupe ϩp, surmonté aussi du croissant, et successivement encore des chiffres 1, 2, 3, 4; et, à leur suite, les quatre derniers mois de l'année sont représentés par le *bassin* que détermine le signe de *l'eau,* surmonté successivement aussi des chiffres, 1, 2, 3 et 4.

Enfin j'ai découvert dans l'une des plus belles tombes royales de la vallée de Biban-el-Molouk une série de vingt-quatre tables, en écriture hiéroglyphique, contenant les noms des constellations qui président à chacune des heures de la nuit, pour une année entière de douze mois, formant ensemble trois cent soixante jours, avec les influences que ces constellations exercent sur les divers membres du corps humain. Deux tables se rapportent à chacun des mois de l'année, et les noms des

douze mois se retrouvent successivement sur ces tables, exprimés par les mêmes caractères et disposés précisément dans l'ordre que j'avais assigné à chacun d'eux d'après les déductions tirées de la comparaison du monument de Rosette avec le débris de chapelle monolithe conservé au Musée du Louvre.

Toute espèce d'incertitude étant ainsi levée relativement à la notation des douze mois de l'année égyptienne, il est temps de fixer nos idées sur la nature et l'expression individuelle des signes élémentaires employés pour cette même notation.

On a déjà fait remarquer précédemment que les noms propres des mois égyptiens antiques, Thôth, Paophi, Hathôr, Choïak, etc. dont l'usage s'est perpétué jusqu'à nos jours en Égypte, malgré des milliers d'années et de si nombreux bouleversements politiques, n'étaient exprimés en aucune manière, quant à leur son même, par ces douze groupes de caractères constamment employés dans les inscriptions égyptiennes pour rappeler l'idée des différents mois de l'année.

Ces groupes se composent, en effet, de deux parties distinctes: la première consiste en un nombre de croissants renversés variant de un jusqu'à quatre.

La seconde partie de ces groupes se forme d'un caractère ou d'une réunion de plusieurs caractères qui varient de sens par l'adjonction successive de un, de deux, de trois ou de quatre croissants, s'appliquant chacun à quatre mois différents, ce qui divise ainsi les douze mois de l'année en trois groupes de quatre, ou TÉTRADES, ou *tétraménies*, pour chacune desquelles il existe une *notation particulière*.

Le signe distinctif des mois de la première tétrade représente des tiges et des boutons de *lotus alternés* de *papyrus* ou d'autres plantes, et posés sur une base commune. Considéré comme simple signe phonétique, ce caractère représente, dans les

textes sacrés de toutes les époques, l'articulation ϣ, *sch,* et dans ce cas il peut être la représentation phonétique du mot copte ϣε, qui désigne les tiges ou le *bois* des plantes et des arbres, et qui entre aussi en composition dans les noms des *arbres* ou *arbustes,* tels que ϣεⲛ̅ⲟⲥⲓ, *le tamarin;* ϣεⲛ̅ⲥⲓϥⲓ, *le cèdre;* ϣεⲛ̅ⲁⲗⲟⲗⲓ, *l'arbre de la vigne;* ou bien encore c'est le *caractère initial* des mots ϣϣⲏⲛ et ϣⲏⲛ, qui expriment les végétaux en général, et signifient *plante*[1], *arbre* ou *arbuste.*

Ce même caractère, dessiné en grand, a été employé dans certains *bas-reliefs*[2], avec quelques légères modifications, pour représenter un *jardin,* ϣⲛⲏ, et c'est là sans contredit l'origine de sa *valeur* dans le système des caractères phonétiques, parmi lesquels il représente l'articulation ϣ, initiale du mot ϣⲛⲏ, *jardin.*

Si l'on veut, au contraire, considérer ce caractère comme figuratif, on conviendra que, prise au propre, cette image, formée de la réunion des tiges, des boutons et des fleurs de certaines plantes, est nécessairement encore en rapport évident avec la *germination* et la *floraison* des plantes et des arbres, c'est-à-dire avec la VÉGÉTATION en général.

On nota la seconde tétrade par le groupe phonétique répondant aux articulations ϩⲣ (HR). Il s'agit donc de reconnaître la valeur de ce mot dans les textes hiéroglyphiques, et son analogue dans le lexique copte. Le résultat de cet examen établira que la seconde tétrade des mois égyptiens reçut, comme la première, un nom parfaitement en rapport avec l'état physique de l'Égypte, et exprimant avec précision l'une des trois grandes périodes de l'année agricole.

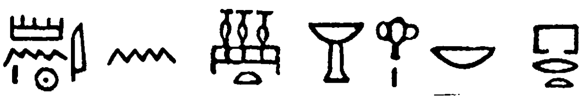
En effet, le mot ϩⲣ, écrit, soit en signes hiéroglyphiques, soit en signes hiératiques, et affecté de l'article ⲧ, du genre

[1] *Genèse*, XXII. 13. — [2] *Description de l'Égypte*, A. vol. I, pl. 70, n° 5.

féminin, a été fréquemment employé dans les stèles et dans les manuscrits funéraires, où il équivaut toujours au mot copte, également du genre féminin, ϩⲣⲉ ou ϩⲣⲏ, *cibus, alimentum,* qu'on retrouve dans le dialecte memphitique, avec une aspiration plus rude, sous la forme de ϧⲣⲏ. Ce mot se montre principalement dans les formules suivantes relatives à la nourriture céleste et aux pains de la table des dieux que reçoivent les âmes des justes :

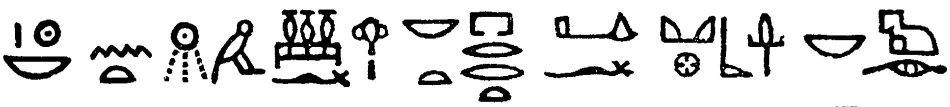


ϣⲱⲡ ⲛⲉⲥⲛⲟⲉⲓⲕ ⲛ̄ ⲡⲛⲏⲃ ⲛ̄ϩⲁϩⲛ̄ ϩⲟⲟⲩ ϩⲙ̄ ⲧϩⲣⲏ; « Reçois les « pains sacrés du Seigneur du grand nombre de jours (Osiris) « *pour* NOURRITURE » (ϩⲙ̄ ⲧϩⲣⲏ) [1].



ⲧϩⲣⲉ ⲛⲓⲃ ϩⲓ ϣⲏⲟⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲧⲁϫ (?) ⲛ̄ Ⲁⲙⲛ-ⲣⲏ; « TOUTE SORTE « DE NOURRITURE (ⲧϩⲣⲉ ⲛⲓⲃ) *sur l'autel et la table* d'Amon-ra [2] ».

Parfois aussi le mot ϩⲣⲉ a été écrit avec deux ρ, ϩⲣⲣⲉ :



ⲟⲩⲥⲓⲣⲉ ⲡⲛⲏⲃ ⲛ̄ ⲉⲃⲱⲧ ϥϯ ⲧϩⲣⲣⲉ ⲛⲓⲃ ϩⲓ ⲡⲉϥⲧⲁϫ ϩⲙ̄ ⲡⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲛ̄ⲧⲉ ϩⲟⲟⲩ ⲛⲓⲃ; « Qu'Osiris, seigneur d'Abydos, accorde « toute espèce de nourriture (ⲧϩⲣⲣⲉ ⲛⲓⲃ) sur sa table, à la « clarté de chaque jour [3] ».



ϩⲁⲛ ⲛⲓⲃ ⲙ̄ⲧⲟ ⲟⲩⲥⲓⲣⲉ ⲛ̄ⲕⲏ ⲛ̄ ⲡϥⲁⲓⲥⲣⲏ ⲡⲱⲏⲣⲓ; ϩⲣⲣⲉ (*Exemple lu de gauche à droite, les mots coptes correspondant aux signes.*)

[1] Stèle de Nascht-Hôr, datée de l'an IV du régent Aménemhé; chez Basseggio, à Rome.

[2] Statuette en bois, du Musée royal.

[3] Statue accroupie; chez Basseggio, à Rome.

« NOURRITURES DE TOUTE ESPÈCE (ϩⲣⲣⲉ ⲛⲓⲃ) devant Osiris, of-« fertes (placées) par le *flabellifère* Poëri [1]. »

Ce mot ϩⲣⲉ, *nourriture,* a été pour l'ordinaire employé sans déterminatif; mais, dans une inscription très-curieuse qui accompagne un petit groupe du Musée royal, sculpté sur matière dure, et représentant les deux plus grandes divinités de l'Égypte, Amon-Ra et Mouth, le mot ϩⲣⲉ, recevant un déterminatif symbolique fort remarquable, se lit (toujours sous l'acception *nourriture* ou *aliment*) dans la série suivante des titres d'Ammon, dont voici la traduction :

« Amon-Ra, seigneur des trônes du monde, seigneur du « ciel, roi des dieux, grand bélier au tropique de la région « supérieure, dieu *à la belle face* au tropique de la région in-« férieure, dieu vivant manifesté du *Nil céleste* (l'Æther), illu-« minateur du monde terrestre par les rayons de sa lu-« mière, Houon-Nofré, c'est-à-dire le nourricier (ⲉⲣϯϩⲣⲉ) « des hommes et des dieux. »

Ici le mot ϩⲣⲉ a été déterminé par l'image d'une *charrue* et de trois *grains* ou *graines* (ııı o pour o o o), d'où il résulte que, dans la langue égyptienne antique, le mot ϩⲣⲉ, *nourriture,* fidèlement transcrit, et sans altération de forme ni de signification dans les livres coptes, ne devait s'entendre que des aliments ou de la nourriture tirée des grains ou des plantes céréales.



Il y a plus : dans les temps anciens, le mot égyptien ϩⲣⲉ, comme le mot grec *σῖτος*, étant pris dans un sens général, exprimait l'idée *nourriture, alimentum, cibus*, et, employé dans un sens plus restreint, il signifiait réellement *blé* ou *froment.* C'est le monument de Rosette qui m'a dévoilé cette dernière particularité. Partout où le texte grec de cette



[1] Stèle de ce personnage; jadis à Rome chez le chevalier Bartholdy.

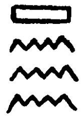
triple inscription emploie les mot ΣΙΤΙΚΑΣ ΠΡΟΣΟΔΟΥΣ (ligne 11), ΣΥΝΤΑΞΕΙΣ ΣΙΤΙΚΑΣ (ligne 14), ΔΑΠΑΝΑΣ ΣΙΤΙΚΑΣ (ligne 21), et ΣΙΤΟΥ (ligne 29), le texte démotique de la même inscription, lignes 6, 8, 12 et 17, exprime le mot grec *σῖτος*, *blé* ou *froment*, et l'adjectif *σιτικὸς*, *frumentarius* qui en est formé, par un groupe de caractères qui se lit constamment ϩρ, transcription du groupe hiéroglyphique phonétique ϩρε, et qui ne diffère du groupe démotique exprimant le mois de *Mésori*, que par la seule absence du chiffre 2, lequel précède ce groupe lorsqu'il est employé comme nom du second mois de la seconde tétraménie.

Le texte hiéroglyphique n'a point rendu phonétiquement le mot ϩρε; son rédacteur s'est contenté d'exprimer l'idée blé ou froment, ϩρε dans le texte démotique et *σῖτος* dans le texte grec, par un groupe figuratif formé d'un *épi et de trois grains isolés*, et cette variante, qui dérive de l'extrême diversité de ressources et de l'heureuse flexibilité du système d'écriture sacrée, qui pouvait user de trois méthodes diverses pour la notation d'une seule et même idée, cette variante, disons-nous, lève toute espèce de doute sur l'antique emploi du mot ϩρε, dans le sens du grec *σῖτος*, *blé, froment.*

Et comme c'est précisement ce même mot ϩρε que les Égyptiens ont aussi employé pour caractériser la seconde tétraménie de *mois* de *leur année*, il reste démontré que cette seconde tétraménie, composée des mois de *Tobi, Méchir, Phaménôth* et *Pharmouthi*, formait la division de l'année agricole dans laquelle le blé en général, ou les céréales, parvenaient à leur maturité complète : c'est donc la tétraménie des *grains* ou des RÉCOLTES.

La troisième *tétraménie* a pour signe distinctif le bassin

ou réservoir *d'eau*, qui, pris symboliquement, exprime toujours l'*eau* en général. Souvent même, et pour surcroît de clarté, le caractère *figuratif de l'eau,* trois lignes ondulées, accompagne le signe symbolique *le bassin.* Cette notation des quatre derniers mois de la série rappelle, sans aucun doute, l'époque de l'année où le Nil croît, déborde et couvre l'Égypte entière de ses eaux génératrices.



La troisième tétraménie, à laquelle appartenaient les mois de *Paschons, Paôni, Épép* et *Mésori,* fut donc la tétraménie de l'INONDATION.

Ainsi les trois signes ou groupes distinctifs des *tétraménies de mois* prouvent que, dans les temps primitifs, l'année égyptienne fut partagée en TROIS *grandes divisions* que nous nommerons, en nous rapprochant le plus possible du sens précis des signes hiéroglypiques de chacune de ces trois subdivisions, la tétraménie de la VÉGÉTATION, la tétraménie des RÉCOLTES, la tétraménie de l'INONDATION.

Nous comprendrons facilement dès lors l'emploi des croissants renversés au-dessus de chaque signe de tétraménie. Nous avons déjà prouvé, par les témoignages réunis des auteurs et des monuments, que le croissant de la lune, les cornes dirigées vers le bas, exprimait en général le *mois:* un, deux, trois ou quatre de ces croissants, placés au-dessus du signe de la première tétraménie, signifient donc :

Le premier mois. . . }
Le second mois. . . . } de la végétation;
Le troisième mois. . }
Le quatrième mois. }

et ainsi de suite pour les deux autres tétraménies, celles des *récoltes* et de l'*inondation.*

Il résulte enfin de tout ce qu'on vient d'exposer que, dans

les dates que renferment tous les papyrus et toutes les inscriptions monumentales connues jusqu'à ce jour,

Le premier mois de l'année,

Celui de *Thôth*, est nommé	le 1er mois	de la végétation (1re tétraménie).
——— *Paopi*..........	le 2e mois	
——— *Hathôr*.........	le 3e mois	
——— *Choïak*.........	le 4e mois	
——— *Tôbi*...........	le 1er mois	des récoltes (IIe tétraménie).
——— *Méchir*.........	le 2e mois	
——— *Phaménoth*.......	le 3e mois	
——— *Pharmouthi*......	le 4e mois	
——— *Paschons*........	le 1er mois	de l'inondation (IIIe tétraménie).
——— *Paoni*..........	le 2e mois	
——— *Épép*...........	le 3e mois	
——— *Mésori*.........	le 4e mois	

En résumant toutes nos recherches sur la notation des douze mois de l'année dans les textes égyptiens, nous pouvons conclure avec assurance que cette notation présentait, dans son ensemble et dans ses subdivisions, un tableau complet de l'année agricole des Égyptiens, c'est-à-dire la succession régulière des phénomènes naturels et des travaux de l'homme dans les fertiles campagnes de l'Égypte.

Mais la question relative à l'origine et à la signification des noms propres des mois égyptiens *Thôth, Paopi, Hathôr, etc.* qui furent de tout temps d'un usage vulgaire, reste donc encore indécise, quoique nous soyons parvenus à reconnaître le système de notation des mois égyptiens dans les textes sacrés et vulgaires de tous les âges.

En étudiant ces douze noms propres de mois, tels que les Grecs, les Coptes et les Arabes nous les ont conservés, je me crus autorisé à supposer, en dernière analyse, que ces noms

propres étaient en rapport marqué, soit avec des noms propres de divinités, soit avec certaines cérémonies ou fêtes religieuses pratiquées dans chacun de ces mois. Ainsi dans le nom du premier mois Ⲑⲱⲟⲩⲧ, on peut reconnaître, soit le nom du Dieu *Thôth*, l'Hermès égyptien, soit celui de *Tot,* nom d'*Isis* et de l'étoile de Sirius ou *Sothis,* dans tous les textes hiéroglyphiques ou hiératiques. Ϩⲁⲑⲱⲣ, le nom du quatrième mois est aussi celui de la Vénus égyptienne; Ⲡⲁⲭⲱⲛ ou ⲡⲁϣⲱⲛⲥ, me paraissait signifier le mois de *Chôn* on *Chôns,* qui était l'une des plus grandes divinités de l'Égypte, le fils ou la troisième personne de la grande triade thébaine.

D'un autre côté, ⲧⲱⲃⲓ peut signifier la *sigillation,* la brique, ou le coffre (ⲧⲱⲃⲓ qu'on trouve pour ⲧⲁⲓⲃⲓ); ⲙ̅ϣⲓⲣ, l'*encensoir;* ⲫⲁⲣⲙⲟⲩⲑⲓ, peut vouloir dire le *mois où l'on fait l'invocation;* ⲡⲁⲱⲛⲓ, le *mois de la pierre*, et ⲙⲉⲥⲣⲏ, *Mesri,* la naissance de Ri ou du soleil.

D'après ces aperçus, auxquels je ne donnais toutefois d'autre valeur que celle de simples conjectures, je supposais donc que les noms des douze mois égyptiens pouvaient, comme ceux des mois athéniens, appartenir à un calendrier sacré, et qu'ils se formaient, soit des noms ou des surnoms des dieux ou des déesses sous la protection desquels chacun de ces mois était invariablement placé, soit enfin des noms mêmes des fêtes qu'on célébrait pendant leur durée.

J'ai été assez heureux, pendant mon séjour en Égypte, pour découvrir, dans les anciens monuments, des preuves convaincantes que telle dut être l'origine des noms propres usuels des douze mois de l'année égyptienne.

Le portique du grand temple d'Edfou, si riche en tableaux relatifs à l'astronomie religieuse des Égyptiens, m'a offert la représentation des douze divinités auxquelles était consacré

chacun des douze mois de l'année. Ces images en pied sont, en outre, accompagnées du nom du dieu ou de la déesse, et du nom du mois auquel présidaient ces êtres divins. Ces bas-reliefs du temple d'Edfou appartiennent seulement au règne de Ptolémée-Évergète II.

Mais je retrouvai cette même série de divinités dans un monument beaucoup plus ancien, et remontant jusqu'à la plus brillante époque des dynasties pharaoniques, je veux parler du *Rhamesseum,* ou palais de Sésostris, à Thèbes, dont j'ai déjà cité le plafond astronomique sur lequel on lit, en grands caractères hiéroglyphiques, les noms des douze mois de l'année égyptienne, divisés en trois tétraménies.

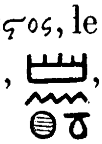
Au-dessous de chacun de ces noms de mois, on a placé en trois registres, 1° l'image de l'astre de la constellation ou astérisme qui dominait dans chaque mois; 2° les images et les nom des dieux ou génies qui présidaient aux *trente jours* du mois; 3° enfin les images des grandes divinités auxquelles était consacré chacun des douze mois de l'année.

Les divinités qui président à chaque mois sont successivement adorées par Rhamsès le Grand (Sésostris). Leur ordre relatif, leurs formes et leurs noms (voy. ces noms, pl. V, 7e col.) dans le tableau du *Rhamesseum,* sont semblables, à quelques légères différences près dans les noms et les formes seulement, à l'ordre relatif de ces mêmes divinités sculptées dans le portique d'Edfou. Nous indiquerons les différences en décrivant chacune de ces douze divinités des mois en particulier.

Le *premier mois de la végétation,* c'est-à-dire le mois appelé *Thôth,* le premier de l'année, a pour divinité protectrice une déesse coiffée du modius surmonté de deux longues plumes : cette divinité porte le nom de Toschi ou *Tichi*, dans le tableau d'Edfou, comme dans celui du *Rhamesseum.*

En faisant remarquer, 1° que cette déesse coiffée de ses deux longues plumes, et portant le nom phonétique de Toth, reparaît dans le premier registre du tableau du Rhamesseum, où elle est placée dans une barque; 2° que c'est précisément une des formes sous lesquelles on a représenté  l'étoile de Sothis, Sirius ou *Toth*, dans tous les tableaux astronomiques; 3° enfin que cette étoile est justement celle qui préside au *premier mois de la végétation*, c'est-à-dire au mois de *Toth*, on restera convaincu, ce me semble, que le nom de *Thôth*, donné à ce mois, le premier de l'année, est celui même que portait la divinité à laquelle ce mois fut consacré.

Ce rapprochement justifie, en outre, cette assertion des anciens auteurs, d'après laquelle les Égyptiens plaçaient le commencement de l'année normale au lever de l'étoile de Sothis, vers la onzième heure [1]; et de plus, il est fort remarquable que la table des levers des constellations, peinte dans les tombeaux des rois de Thèbes, suppose que, pendant toute la durée du mois de *Thôth*, le premier de l'année, l'étoile de Sothis était à l'horizon *à la onzième heure*.

Les tableaux du Rhamesseum et d'Edfou donnent, pour divinité protectrice du *second mois de la végétation*, du mois appelé *Paopi*, le dieu *Phtah*, représenté dans un naos debout sur une coudée égyptienne, la tête couverte d'une calotte étroite, enveloppé de bandelettes depuis le col jusqu'à la plante des pieds, et tenant en main son sceptre ordinaire. Il est possible que ⲡⲁⲱⲡⲓ fût un des surnoms de Phtah, divinité que les Grecs ont assimilée à leur Ἥφαιστος, le *Vulcain* des Romains. Phtah reçoit le surnom de ⲙⲟⲩⲛⲕ, , c'est-à-dire le *fabricateur*, dans le tableau d'Edfou.

Le *troisième mois de la végétation*, c'est-à-dire le mois d'*Ha-*

[1] Théon, *Scholies sur les phénomènes d'Aratus*, p. 22, édit. d'Oxford.

thôr, est consacré, dans les deux tableaux astronomiques, à une déesse représentée la tête ornée du disque entre deux cornes[1], et accompagnée du nom que nous avons reconnu depuis longtemps[2] pour être celui de la déesse Hathôr. Cela explique suffisamment l'origine du nom propre de ce troisième mois de l'année.

A Edfou, une déesse à tête humaine et tenant pour tout insigne le sceptre terminé par une houppe de papyrus, sceptre commun à toutes les déesses, préside au *quatrième mois de la végétation*, c'est-à-dire au quatrième mois de l'année, appelé aussi *Choïak*. Le nom de cette divinité a été emporté, comme celui de la précédente, par une fracture de la pierre; mais le tableau du Rhamesseum caractérise plus clairement cette déesse par une tête de *lionne*, surmontée du modius orné du disque entre deux cornes de vache, et on lit à côté de cette image symbolique le nom de Pascht. Les monuments religieux de l'Égypte nous apprennent que *Pascht* était la compagne chérie et, comme la déesse *Hathôr* qui présidait au mois précédent, l'une des épouses de l'Héphæstos égyptien, *Phtah*.

Les noms des divinités auxquelles on consacra la seconde tétraménie de mois de l'année égyptienne, celle des *récoltes*, ne présentent, dans l'état actuel de nos connaissances, aucun rapport sensible avec les noms propres des cinquième, sixième, septième et huitième mois, *Tobi, Méchir, Phaménoth, Pharmouthi*.

On a figuré, dans le tableau d'Edfou, comme présidant au mois de *Tobi*, un dieu tenant dans sa main un chaton de palmier : ce personnage porte le nom de ϣϥⲧⲃⲁ, *Schftba*, dans la composition duquel entre, en effet, le mot ⲃⲁ, nom du *chaton de palmier* dans les textes hiéroglyphiques, lequel reçoit

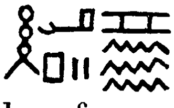
[1] Tableau du Rhamesseum. — [2] Panthéon égyptien, n° 17 *b*.

ici, pour déterminatif, l'image de ce même chaton. Le tableau du Rhamesseum consacre le mois de *Tobi*, le *premier mois des récoltes*, au grand dieu générateur Ammon-Horus, le Pan égyptien, représenté sous sa forme ordinaire, et ayant aussi à côté de lui deux *grands chatons* de palmier mâle.

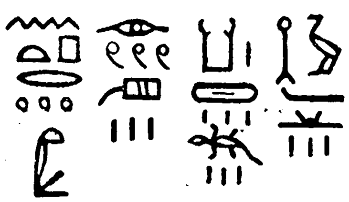
Dans le tableau astronomique du Rhamesseum, les mois de *Méchir* et de *Phaménoth* sont consacrés à deux divinités représentées symboliquement sous la forme de deux chacals placés sur deux enseignes. Le premier de ces chacals, qui préside au *second mois des récoltes*, c'est-à-dire au mois de *Méchir* ou ⲙ̀ϣⲓⲣ, se nomme Rokh-naa, ce qui veut dire le *grand brûlant* ou la *grande chaleur;* et le nom de Rokh-Kouï, le *petit brûlant* ou la *petite chaleur*, se lit à côté du second chacal auquel on avait dédié le *troisième mois des récoltes*, c'est-à-dire le mois de *Phaménoth*. Les mêmes noms se lisent dans le tableau d'Edfou, mais ils ont été gravés au-dessus de deux TRUIES debout, sur les deux enseignes, au lieu des deux *chacals* que porte le tableau du Rhamesseum.

On consacra le *quatrième mois* de la tétraménie des *récoltes*, celui de *Pharmonthi*, à la déesse Rannou, caractérisée par sa tête de serpent *Ureus*, dans le tableau d'Edfou, comme au plafond du Rhamesseum, avec cette seule différence que, dans le plus antique des deux tableaux astronomiques, la tête d'Ureus est surmontée de la coiffure de Sokar-Osiris, les cornes de bouc, le disque et les deux plumes d'autruche. Aucun auteur grec n'a mentionné la déesse égyptienne *Rannou;* mais les monuments fournissent tous les renseignements désirables sur les attributions de cette divinité : elle présidait à la production des grains, à leur maturité et à la bonne récolte. Je me contenterai de citer, à cette occasion, les peintures de l'un des huit cabinets latéraux creusés dans



la première galerie du magnifique tombeau du Pharaon Rhamsès Meïamoun à Biban-el-molouk. Les décorations des parois de ce cabinet sont toutes relatives au culte de la déesse *Rannou,* qui partage les adorations avec le dieu du Nil, au temps des plus basses eaux et que, dans cet état, on appelait ϩⲱⲡⲙⲙⲱⲟⲩ ou ϩⲱⲡⲓⲙⲙⲱⲟⲩ, c'est-à-dire  OCCULTANS AQUAS, celui qui cache ses eaux. On y a représenté dix-huit fois la déesse *Rannou* sous ses deux formes principales : deux fois ainsi que nous l'avons décrite d'après les tableaux astronomiques, sous la forme d'une femme à tête de serpent Ureus, surmontée d'un modius, portant le disque et des cornes; et seize fois sous la forme entière d'un serpent Ureus couvert d'une sorte de tunique fixée par une ceinture de couleurs variées, et la tête ornée du modius, des cornes, du disque et de deux grandes plumes. Les légendes hiéroglyphiques, peintes à côté de ces images, donnent successivement à la déesse le nom de *Rannou,* ou les surnoms suivants, la *déesse des graines,* ⲛⲁⲡⲣⲉ (1), *celle qui produit les boisseaux de blé* (2), *celle qui procure des pains nombreux* (3), *celle qui procure des pains excellents;* enfin la *déesse des avortons* (4), ϩⲟⲩϩⲉ.... Il paraîtra donc naturel que les Égyptiens aient, en effet, dédié le dernier mois de la tétraménie des récoltes à la déesse *Rannou,* la protectrice des plantes céréales, la dispensatrice des bonnes récoltes.

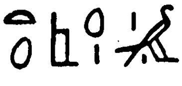
1 2 3 4



Deux des mois égyptiens de la troisième et dernière tétrade ont évidemment emprunté leurs noms vulgaires de ceux mêmes des divinités auxquelles ils furent consacrés.

Au *premier mois de l'inondation,* nommé ordinairement Παχών par les auteurs grecs, presque toujours ⲡⲁϣⲱⲛⲥ, *Paschôns,* dans les livres coptes, et *Beschans* par les habitants actuels

de la Haute-Égypte, présidait, comme dieu tutélaire, d'après les tableaux astronomiques d'Edfou et du Rhamesseum, le fils aîné d'Amon-Ra et de Mouth, le premier-né des dieux, la forme primordiale d'Horus, le dieu ϣⲱⲛⲥ ou ϧⲱⲛⲥ, CHÔNS ou *Khôns*, dont le nom est écrit phonétiquement à côté de ses images, dans les deux tableaux précités. Cette grande divinité a été représentée dans le monument d'Edfou sous sa forme ordinaire, celle d'un enfant coiffé, comme *Phtah*, d'une étroite calotte, les pieds réunis, liés et enveloppés de bandelettes, tenant dans ses mains le sceptre de pureté combiné avec les emblèmes de la vie et de la stabilité. Le tableau du Rhamesseum nous représente le dieu ϣⲱⲛⲥ sous la forme d'un adulte revêtu des insignes de son père Amon-Ra lui-même. Le nom vulgaire de ce neuvième mois de l'année, ⲡⲁϣⲱⲛⲥ, signifie donc, comme nous l'avions pensé, le *mois* de *Schôns* : les Grecs ont orthographié Χώνς, le nom égyptien de ce dieu dans les transcriptions des noms propres égyptiens Πετέχωνσις, Σένχωνσις, qui, dans leur forme originale, ⲡⲉⲧⲉϣⲱⲛⲥ et ⲥⲓⲛϣⲱⲛⲥ, signifient celui qui *appartient à Chôns* et l'*enfant de Chôns*.

C'est le dieu HORUS, forme de *Chôns*, descendu jusqu'à l'incarnation sur la terre, qui présidait au *second mois de l'inondation* nommé vulgairement *Paoni*. En outre du nom d'Horus, suivi d'un surnom qui paraît devoir se lire *Menti*, ce dieu a été caractérisé, dans le bas-relief d'Edfou, par sa tête symbolique ordinaire, celle d'un *épervier*. Le tableau du Rhamesseum offre, de son côté, le dieu Horus Menti hiéracocéphale, décoré du pschent, coiffure que porte habituellement ce dieu dans les temples de l'Égypte, lorsqu'il est adoré sous le nom de *Hor* (Horus) , ou celui de HARSIESI  *Horus enfant d'Isis*.

Le mois suivant, le *troisième mois de l'inondation, Épép*, le onzième de l'année égyptienne, fut consacré à une déesse caractérisée, dans le tableau d'Edfou, par une *tête de grenouille*. Cette singulière divinité se nomme Épép comme  le mois auquel elle a donné son nom. Au Rhamesseum, la déesse *Épép* a été représentée avec une tête de femme coiffée de la partie inférieure du pschent.

On avait enfin dédié le quatrième mois de l'inondation, Mésori, le dernier mois de l'année égyptienne, au dieu Ri ou *Ré*, c'est-à-dire le soleil représenté, dans les deux tableaux astronomiques, sous la forme habituelle : corps humain à tête d'épervier, surmontée du disque solaire. Le nom vulgaire de ce mois Ⲙⲉⲥⲟⲩⲣⲓ semble composé en partie du nom de ce grand personnage mythique.

De l'étude comparative que nous venons de faire des bas-reliefs astronomiques du temple d'Edfou et du palais de Rhamsès le Grand résulte donc la connaissance certaine des noms et des attributs des douze divinités auxquelles les anciens Égyptiens avaient consacré les douze mois de l'année. Il importait d'autant plus d'acquérir cette connaissance, qu'elle peut devenir d'un très-haut intérêt pour l'analyse raisonnée d'un grand nombre de tableaux, soit mythologiques, soit astronomiques, sculptés dans les temples et dans les tombeaux de l'Égypte.

Si nous étudions maintenant la série des divinités protectrices de chacun des douze mois de l'année, dans leurs attributs mythologiques, dans leurs fonctions spéciales ou dans leur expression symbolique, nous découvrirons, en rapprochant ces divinités de la notation même des mois placés sous leur protection, de nombreuses coïncidences et des rapports très-marqués entre leurs attributs et les phénomènes naturels

ou les travaux agricoles exprimés par la notation usuelle de ces mêmes mois.

La déesse Toschi, l'une des formes d'*Isis-Sothis* ou *Thoth*, personnification de l'étoile de Sirius, préside au mois appelé *Thôth*, le premier mois de l'année; et, en effet, les témoignages anciens nous attestent que les Égyptiens attachaient une relation entre le premier mois de l'année et le lever de l'étoile de Sirius[1].

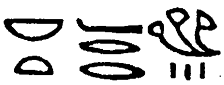
Le second mois de l'année de la tétraménie de la végétation, *Paopi*, est consacré au dieu Phtah, l'une des formes primordiales des *Horus*, c'est-à-dire des *fils* ou *troisièmes personnes des Triades*. On a représenté ce dieu emmaillotté de bandelettes, et ses pieds, réunis ensemble sous une étroite enveloppe, sont forcément stationnaires. Deux pieds ainsi réunis et arrêtés, δύο πόδες συνηγμένοι καὶ βεβηκότες, dit Horapollon, exprimaient aux yeux des Égyptiens le SOLEIL ARRIVÉ AU SOLSTICE D'HIVER, δρόμον ἡλίου τὸν ἐν ταῖς χειμερειναῖς τροπαῖς σημαίνουσι. D'un autre côté, l'auteur du traité d'Isis et d'Osiris affirme que, d'après les mythes de l'Égypte, la déesse Isis, s'apercevant qu'elle était enceinte, suspendit un amulette à son cou le sixième jour du moi de Paopi, et accoucha d'*Harpocrate avant terme*, au solstice d'hiver. Or le nom d'*Harpocrate*, comme celui d'Horus, est un nom générique signifiant un *Horus*, c'est-à-dire un dieu enfant, *ayant les pieds malades ou difformes*, ϩⲁⲣⲡⲟⲕⲣⲁϯ[2], ϩⲁⲣⲡⲟϩⲣⲁϯ, ϩⲁⲣⲫⲱϧⲣⲁϯ : cette qualification appartient éminemment au dieu *Phtah*, que les Égyptiens représentèrent toujours, soit sous la forme d'un enfant[3] aux pieds difformes et inégaux, comme le Ἥφαιστος des Grecs, dont il est le type primitif, soit sous

[1] Théon, *Scholies sur les phénomènes d'Aratus*, p. 22, édit. d'Oxford.

[2] Panthéon égyptien, n° 8.

[3] *Idem.*

celle d'un adulte, les pieds étroitement unis par des bandelettes. C'est aussi le dieu *Phtah Harpocrate*, auquel appartenait le mois de *Paopi*, comme le démontrent le tableau astronomique d'Edfou et le plafond du Rhamesseum. Ce grand personnage mythique, présidant au mois de *Paopi*, exprime donc symboliquement une époque où le solstice d'hiver arrivait dans ce mois de Paopi, le second mois de la végétation : ce qui faisait dire aux Égyptiens qu'*Harpocrate*, naissant au solstice d'hiver, avait paru au *milieu des germes et des fleurs*[1].

Hathor, épouse de Phtah, la déesse de la beauté, préside au troisième mois de la végétation auquel elle donna son nom. C'est indiquer l'époque de la floraison des plantes, et parmi les titres nombreux donnés à cette déesse dans les inscriptions du grand temple d'Edfou (*Apollonopolis Magna*), qui lui était consacré, on distingue celui de ⲧⲛⲏⲃ ⲛⲛⲉ ϩⲣⲏⲣⲉ  la dame ou souveraine des *fleurs*.

Horammon le générateur, le dieu du mois de *Tobi* qui ouvre la *tétraménie des récoltes*, est nécessairement en rapport avec la génération, le développement des fruits, des graines ou des semences.

Les noms des divinités des mois de *Méchir* et de *Phaménoth*, Rokh-naa et Rokh-koui, la grande et la petite chaleur, se rattachent bien certainement aussi à l'état physique de l'Égypte relativement à la température.

La maturité des céréales a été bien clairement symbolisée par la consécration du mois suivant, celui de *Pharmouthi*, le dernier de la tétrade des récoltes, à la déesse Rannou, la protectrice spéciale des moissons, des récoltes et des graines.

Le premier mois de la *tétraménie de l'inondation*, le mois de

[1] *Traité d'Isis et d'Osiris.*

Paschons, appartient, comme son nom l'indique, au dieu Chôns, que les tableaux astronomiques d'Edfou et du Rhamesseum donnent, en effet, pour la divinité protectrice de ce même mois. En étudiant les attributs de ce dieu dans le tableau d'Edfou, nous retrouvons ici, comme pour le mois de Paopi, une divinité enveloppée de bandelettes, les pieds liés et tenus immobiles ou collés l'un contre l'autre par une étroite enveloppe; et l'image de Chôns, dieu protecteur du mois de *Paschons*, ne diffère que par le nom seul de l'image de *Phtah,* dieu protecteur du mois de *Paopi.* Phtah, le dieu du mois de Paopi, étant, comme nous l'avons dit, le signe symbolique du *solstice d'hiver,* le dieu *Chôns,* présidant au mois de Paschons, exprime donc symboliquement une époque où le *solstice d'été* arrivait dans son mois éponyme, le premier de l'inondation.

On reconnaîtra également, dans la tête de *grenouille* donnée par le tableau d'Edfou à la déesse Épép, dont le mois d'*Épép*, le troisième mois de la *tétraménie de l'inondation,* empruntait le nom, un rapport bien marqué avec l'état avancé de la crue du fleuve. Cet animal, d'après le xxv^e chapitre des Hiéroglyphiques d'Horapollon (livre I^{er}), est intimement lié avec le débordement du Nil, puisqu'il était supposé naître du limon même que le fleuve dépose pendant sa crue annuelle : ἡ τούτου γένεσις ἐκ τῆς τοῦ ποταμοῦ ἰλύος ἀποτελεῖται.

Si maintenant nous tirons la conséquence de ces divers rapprochements, il restera établi, ce me semble, que la série des douze dieux sous la protection desquels furent placés les douze mois de l'année égyptienne, considérée sous le point de vue de l'expression symbolique de chacune des douze divinités dont elle se compose, eut nécessairement, avec l'état physique de l'Égypte et avec les phénomènes et les divisions de l'année agricole, des rapports tout aussi marqués et tout

aussi évidents que la notation des mois de l'année au moyen des signes des tétraménies.

Ces déductions archéologiques des tableaux d'Edfou et du Rhamesseum méritent d'autant plus de confiance, qu'elles ont été complétement indépendantes des résultats positivement analogues, auxquels M. Biot avait été conduit, de son côté, d'après la seule considération de la notation de l'année, que je lui avais communiquée. C'est ce dont on sera convaincu à la lecture de son mémoire[1].

Mais les douze mois dont on vient de reconnaître la notation usuelle et les divinités protectrices constituaient une année de trois cent soixante jours seulement. Il me reste à retrouver la notation des cinq jours épagomènes, qui complétaient le nombre de trois cent soixante-cinq jours dont se composait l'année égyptienne suivant les auteurs anciens.

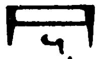
Les Coptes ou Égyptiens devenus chrétiens appelaient ces jours complémentaires, ⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲛ̀ⲕⲟⲩϫⲓ, le *petit mois*[2]. Mais les mythes des anciens Égyptiens donnaient une haute importance à ces cinq jours épagomènes. Ils y placèrent la naissance mondaine de leurs principales divinités, descendues de l'état de pur esprit dans le ciel jusqu'à l'incarnation sur la terre. La déesse *Natphé*, la Rhéa égyptienne, enfanta, disait-on, dans le premier jour épagomène Osiris, au second jour Haroëris, c'est-à-dire *Horus l'aîné;* au troisième jour Seth, que les Grecs appellent *Typhon;* au quatrième jour Isis, et la déesse Nephthys au cinquième.

Cette tradition religieuse explique suffisamment le nom que les anciens habitants de l'Égypte donnaient à ces cinq jours si remarquables dans leur théogonie. Ils les appelaient les

[1] *Sur l'Année vague des Égyptiens* (*Académie des sciences*, Mémoires) volume de 1831, publié en 1838. J. J. C. F.

[2] Lacroze, *Lexicon ægyptiacum*.

jours célestes de l'année ou les *jours célestes*, ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̅ⲡⲉ ⲛ̅ⲧⲉ-ⲣⲟⲙⲡⲉ, ou ⲛⲉ ϩⲟⲟⲩ ⲙ̅ⲡⲏⲩⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲣⲟⲙⲡⲉ. Je découvris, en effet, dans le Musée royal de Turin, au milieu de fragments de papyrus en écriture hiératique, tous appartenant par leurs dates aux temps des XVIII^e et XIX^e dynasties diospolitaines, un débris de registre tenu mois par mois et daté de l'an II^e d'un règne; le nom du roi a totalement disparu. Le scribe a placé, *immédiatement après* des articles datés de cette seconde année et du mois de Mésori, le dernier de l'année égyptienne, d'autres articles commençant ainsi : « De l'an deux, des V jours célestes de l'année, le I^er; de l'an deux, des V jours célestes de l'année, le second; de l'an deux, des V jours célestes de l'année, le troisième; » ainsi de suite jusqu'au cinquième des *cinq jours célestes de l'année*. (Voyez planche VI, *Épagomènes*.)

Je restai convaincu que je retrouvais ici la notation des *jours épagomènes* en écriture hiératique. Cette notation se compose  1° de la forme hiératique du signe symbolique *jour*, le disque et la ligne perpendiculaire, accompagnée du chiffre hiératique 5, suivi des marques de la pluralité; 2° du caractère figuratif *ciel* ; 3° du caractère symbolique *année* , dont il sera question dans la suite de ce mémoire.

Une étude attentive, et faite sur les lieux, des sculptures et des inscriptions qui couvrent les monuments de l'Égypte, a pleinement confirmé ce résultat. Le petit temple d'Ombos en Thébaïde, monument que je trouvai malheureusement dans un état de destruction, bien plus avancé en 1828, qu'il ne l'était quand il fut visité par MM. Jomard et Chabrol en 1799, m'offrit, parmi les légendes sacrées, la notation hiéroglyphique des jours épagomènes. Le Nil, qui incessamment se porte de plus en plus vers le grand temple en rongeant

les terres, a déjà miné les fondements du petit temple dont les murailles se sont éboulées dans le fleuve; les deux salles et le sanctuaire ont entièrement disparu, et il ne subsiste plus de tout cet édifice qu'une colonne et un pan de mur de la façade. C'est en examinant ce débris que je remarquai une série de petits bas-reliefs superposés, tous relatifs à la mère des dieux, la déesse Natphé, figurée dans un petit naos ou chapelle, sous la forme d'un hippopotame femelle dressé sur les pieds de derrière, et la tête ornée de coiffures symboliques. Dans chacun de ces tableaux, diverses divinités précèdent ou suivent cette mère divine; et, parmi ces parèdres, immédiatement derrière le petit naos renfermant la déesse, on remarque toujours un dieu enfant, entièrement nu, mais décoré d'insignes qui, variant d'un tableau à l'autre, ne se ressemblent jamais entièrement; et, en tête des légendes sculptées sur ces bas-reliefs, je reconnus des noms de mois qui se succédaient d'un tableau à l'autre dans un ordre conforme à la notation des douze mois, que j'ai déjà fait connaître.

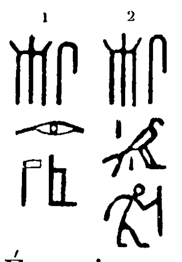
Huit de ces bas-reliefs existent encore dans un état de conservation presque complet; les six premiers, en allant du haut vers le bas, se rapportent, d'après leur légende initiale, à six des douze mois de l'année égyptienne, savoir : *Phaménoth*, *Pharmouthi*, *Paschons*, *Paoni*, *Épép*, *Mésori*. La partie supérieure de la muraille maintenant détruite, ou bien la paroi d'une muraille parallèle et correspondant à celle qui existe, portait, sans doute, les tableaux relatifs aux six premiers mois de l'année, puisque nous reconnaissons les six derniers sur la muraille encore debout.

Ces douze tableaux représentaient, à mon avis, la naissance des douze Horus ou fils, les troisièmes personnes des douze

principales triades de divinités égyptiennes, *chacune dans son mois.* Mais ce n'est point ici le lieu de prouver cette assertion qui demanderait de trop longs développements. Je me hâte d'arriver aux septième et huitième tableaux placés immédiatement au-dessous du tableau natal du mois de Mésori, le dernier mois de l'année égyptienne.

La légende hiéroglyphique initiale de ce huitième tableau de la série existante se compose, 1° de CINQ parallélogrammes; 2° du caractère JOUR, le disque solaire accompagné de la marque de pluralité; 3° du caractère CIEL suivi des marques de pluralité; 4° enfin du caractère symbolique ANNÉE. Nous avons ici, signe pour signe, la transcription hiéroglyphique de la notation hiératique précitée des jours épagomènes: ces caractères, mis en rapport, signifient également, en effet, les *cinq jours célestes de l'année.*

Mais une circonstance fort remarquable et bien décisive lèverait, s'il en était besoin, toute espèce de doute sur la réalité de cette notation hiéroglyphique des jours épagomènes. On lit, sur le premier tableau de la série qui suit immédiatement le bas-relief relatif au mois de Mésori, et à la suite de la légende, *les cinq jours célestes de l'année,* les mots ⲙⲓⲥⲓ ⲛ̄ ⲟⲩⲥⲓⲣⲉ (1), NAISSANCE D'OSIRIS; et sur le huitième bas-relief, le second des tableaux relatifs aux jours épagomènes, les mots ⲙⲓⲥⲓ ⲛ̄ ϩⲁⲣⲱⲏⲣⲓ (2), NAISSANCE D'HAROERI. Nous avons déjà dit, d'après l'auteur du traité d'Isis et d'Osiris, que la naissance d'Osiris avait eu lieu, en effet, selon l'opinion des Égyptiens, dans le premier des jours épagomènes, et celle d'Haroeris, dans le second. Ces légendes sont d'ailleurs sculptées devant les images en pied d'Osiris et d'Haroeris. La partie inférieure de la muraille est enfouie et obstruée par des blocs énormes



de pierre provenant de l'éboulement presque total du temple; cette circonstance m'a privé de la vue de trois autres tableaux qui doivent se rapporter à la naissance de Typhon, d'Isis et de Nephthys, nés le troisième, le quatrième et le cinquième jour épagomène.

La notation des jours épagomènes, en écriture hiéroglyphique et hiératique, étant ainsi reconnue, nous possédons, en y joignant celle des douze mois, la notation complète des treize grandes divisions de l'année égyptienne de trois cent soixante-cinq jours. Le bas-relief d'Edfou, le plafond du Rhamesseum et les bas-relief du petit temple d'Ombos nous ont aussi dévoilé les noms des dix-sept divinités qui présidaient, soit aux douze mois de l'année, soit aux cinq jours épagomènes. Ainsi se trouve déjà justifiée en partie l'assertion d'Hérodote, *μείς τε καὶ ἡμέρη ἑκάστη θεῶν ὅτευ ἐστι*[1], « Chaque « mois et chaque jour du mois (chez les Égyptiens) sont « dédiés à une divinité particulière. »

Je dois me hâter de dire que les monuments de l'Égypte confirment aussi le témoignage d'Hérodote sur la consécration de chaque jour du mois à une divinité particulière. Le bas-relief astronomique d'Edfou fait précéder la série des douze dieux, protecteurs des douze mois, de la série complète des trente divinités auxquelles appartenaient successivement les trente jours du mois. (Planche IV, *Jours du mois.*)

La plupart de ces personnages mythiques appartiennent au sexe masculin; le quinzième et le vingt-cinquième jour seulement furent dédiés à des *déesses*. Les noms de ces trente divinités sont sculptés à côté de leurs images. Chacune d'elles se distingue par des attributs particuliers ou par des attitudes variées. Ainsi le dieu HAR-SONT-PEFIOT (*Horus, le ven-*

[1] Hérodote, liv. II, chap. LXXXII.

geur de son père), le dieu spécial du deuxième jour du mois, a été caractérisé par les deux longues plumes de sa coiffure, et le fouet élevé au-dessus de son bras gauche. Le dieu du huitième jour, MEIO-PEFIOT (*celui qui contemple son père*), est vêtu d'une étroite et courte tunique. On a figuré sans bras le dieu du neuvième jour appelé IRÈ-N̄-PEFIOT; et IRÈ-TASF, génie protecteur du dixième jour du mois, se penche en étendant ses bras vers la terre. SONT-HOR, dieu du onzième jour, tient en main un long sceptre pur.

Un certain nombre de ces divinités sont aussi reconnaissables aux têtes de divers animaux qui remplacent, dans un but symbolique, leurs têtes humaines. Le dieu Thôth, l'Hermès deux fois grand, auquel appartient le premier jour du mois, a pour tête celle de l'*Ibis*, son oiseau sacré. Les enfants d'Osiris, *Hapi*, *Soutefmau* et *Kebhsnif*, protecteurs des cinquième, sixième et septième jours du mois, sont distingués ici, comme dans tous les bas-reliefs et toutes les peintures religieuses, le premier, par une tête de *cynocéphale;* le second, par une tête de *schacal,* et le troisième, par celle d'un *épervier.* *Sotem-Taouo, celui qui écoute la voix ou la parole,* a été représenté avec la tête d'un *taureau,* animal dont l'*oreille* fut, chez les Égyptiens, l'emblème spécial du sens de l'ouïe, d'après le témoignage d'Horapollon (liv. I, chap. XLVII).

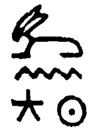
Il entrait évidemment dans l'intention de l'artiste qui traça le tableau d'Edfou de reproduire, avec ses attributs particuliers, chacune des trente divinités ou génies des trente jours du mois. D'autres monuments, d'une époque bien plus ancienne et d'une exécution incomparablement plus pure, m'ont présenté ces trente divinités sous une forme plus fixe, et caractérisées par un emblème commun à la série entière. Sur toute l'étendue du plafond de la grande salle sépulcrale du

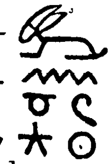
tombeau royal découvert par Belzoni, celui du Pharaon *Ménéphtah* Ier, père de Rhamsès le Grand, se déroule un immense tableau astronomique, peint en jaune sur un fond noir, avec quelques détails rehaussés d'azur ou de couleur rouge. On y a figuré vingt d'entre les divinités protectrices des jours du mois, divisées en deux groupes opposés, l'un de neuf, et l'autre de onze personnages. Un symbole commun à toutes ces divinités exprime l'identité de leurs attributions : c'est un *disque rouge* placé sur la tête de chacune d'elles, et l'on ne pouvait plus clairement indiquer que ces dieux présidaient aux différents jours du mois, puisque le *disque rouge* ou *disque solaire* fut, dans l'écriture sacrée, comme nous l'avons prouvé précédemment, le signe symbolique de l'idée *jour*.

Ces divinités, ou, en d'autres termes, les jours du mois personnifiés, font aussi partie du tableau astronomique sculpté au plafond du Rhamesseum. Comme dans le tombeau de Ménéphtah Ier, on a inscrit les noms propres de ces dieux au-dessus des disques solaires qui décorent leurs coiffures. Enfin j'ai reconnu la série entière de ces trente divinités parmi les tableaux symboliques sculptés sur un sarcophage de basalte vert, celui d'un hiérogrammate nommé *Taho,* fils de *Rompé-Nofré*, provenant des catacombes de Memphis, et dont j'ai fait hommage au Musée du Louvre à mon retour d'Égypte. Les jours du mois ou leurs génies protecteurs y sont représentés sous une forme entièrement humaine; tous élèvent des bras suppliants vers le dieu Osiris assis sur son trône. Leurs noms propres peuvent seuls les faire distinguer les uns des autres.

Les Égyptiens personnifièrent aussi les *Heures* ou les *vingt-quatre* subdivisions du jour astronomique, et dans le système d'écriture sacrée, l'idée *heure* fut exprimée par la méthode

phonétique ou par la méthode symbolique, indifféremment. Usant du premier moyen, on traçait un groupe de caractères hiéroglyphiques formé du *lièvre* représentant l'articulation ⲟⲩ, de la *ligne brisée* ⲛ, suivis d'une *étoile* et du *disque solaire*. On reconnaît dans ce groupe les premiers éléments du mot copte ⲟⲩⲛⲟⲩ, accompagné de deux déterminatifs : l'étoile, déterminatif symbolique spécial indiquant la liaison des heures avec certaines étoiles ou astérismes; le *disque solaire*, déterminatif générique de toutes les divisions du temps. Plus souvent encore le mot est orthographié ⲟⲩⲛⲛⲟⲩ, en plaçant entre la ligne brisée et les déterminatifs deux nouveaux signes de son, un *vase* ⲛ, et le *lituus* ⲟⲩ. L'article féminin ⲧ, le *segment de sphère*, se lie très-habituellement à ces groupes phonétiques. Le mot ⲟⲩⲛⲟⲩ, heure, appartient, en effet, au genre féminin dans la langue copte, ⲧⲟⲩⲛⲟⲩ, ϯⲟⲩⲛⲟⲩ, l'*heure*. (Voyez la planche II.)





En usant de la méthode symbolique, on représentait l'idée *heure* par une *étoile* suivie de l'article déterminatif ⲧ, le *segment de sphère*, et du déterminatif générique des divisions du temps, le *disque solaire* : c'est dire qu'en cette occasion, comme lorsqu'il s'agissait des idées *jour* et *nuit*, les Égyptiens se contentaient quelquefois de tracer les déterminatifs seuls de l'idée, en négligeant les expressions phonétiques.



J'ai enfin découvert dans les textes en écriture sacrée un groupe symbolique comme celui que je viens de faire connaître, et son synonyme, quoique assez rarement employé : ce nouveau groupe se compose de l'image d'un *doigt humain*, du *segment de sphère*, article féminin, et du *disque*, déterminatif de toutes les divisions du temps. Le choix du *doigt*, comme signe de l'idée *heure*, peut sembler fort singulier au premier aperçu; mais si je fais observer, 1° que,



d'après Horapollon (livre II, chapitre XIII), le *doigt de l'homme* exprimait, dans l'écriture sacrée, la *dimension* ou la *mesure*, Ἀνθρώπου δάκτυλος ἈΝΑΜΈΤΡΗΣΙΝ σημαίνει;

2° Qu'en effet le doigt était le point de départ, l'élément premier de toutes les mesures égyptiennes d'étendue ou de longueur;

3° Que la coudée égyptienne primitive se composait de *vingt-quatre doigts*, c'est-à-dire d'un nombre de doigts égal au nombre des heures du jour astronomique, les douze heures du jour unies aux douze heures de la nuit;

Nous comprendrons alors que de semblables rapports motivaient suffisamment, dans l'esprit des Égyptiens, la liaison intime établie par les principes de l'écriture sacrée entre le *doigt de l'homme* et les *heures* du jour ou les *heures* de la nuit.

Dans les bas-reliefs astronomiques ou religieux, les heures sont représentées, tantôt sous la forme de personnages du sexe masculin, tantôt sous la forme de femmes. Mais, dans l'un ou l'autre cas, une *étoile*, l'un des signes symboliques de l'*heure*, plane au-dessus de la tête de chacune de ces divinités.

On trouve les vingt-quatre heures du jour astronomique figurées dans les deux portions du zodiaque rectangulaire du temple de Dendéra : ce sont vingt-quatre femmes debout, la tête surmontée d'une *étoile*, et toutes dans une même attitude, le bras gauche pendant le long du corps, et le bras droit légèrement porté en avant. Ces déesses, entremêlées aux figures des constellations, marchent dans le même sens que les signes du zodiaque; douze d'entre elles, celles de la bande de droite, se dirigent vers le fond du portique, et douze autres, celles de la bande de gauche, semblent se mettre en marche pour sortir du temple. Les douze premières sont les heures du jour; les douze dernières, les heures de la nuit.

J'ai également retrouvé les heures du jour et de la nuit sous des formes absolument semblables, 1° dans une magnifique catacombe de Sakkara, l'ancien cimetière de Memphis, creusée durant le règne de Psammitichus; 2° dans le sanctuaire d'Hermonthis, où ces déesses assistent à l'accouchement de la déesse Ritho, l'épouse du dieu Month; 3° enfin au plafond du portique d'Ombos.

Mais dans cette dernière localité, au lieu de la simple *étoile* planant sur leur tête, les heures portent chacune un disque *rouge* au milieu duquel brille une grande étoile *jaune*. La réunion de ces deux emblèmes, le disque, symbole du *jour*, et l'étoile, symbole de l'*heure*, indique très-clairement que ces déesses sont les douze *heures du jour* proprement dit; et, en effet, la série importante de douze tableaux sculptés dans le portique d'Edfou, et représentant le vaisseau du soleil, ainsi que les formes successives que prend ce dieu dans les *douze heures du jour*, nous montre les douze déesses des heures du jour successivement placées sur la proue du navire, debout et adorant le dieu soleil, toutes ayant le *disque étoilé* sur leur tête. (Voyez à la planche II *les noms* des vingt-quatre heures personnifiées.)

Des monuments d'une époque bien antérieure à celle des temples que nous venons de citer établissent une distinction dans le sexe des douze heures du jour et des douze heures de la nuit.

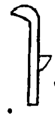
Sur le sarcophage en granit rose du Pharaon *Rhamsès-Meiamoun*, aussi bien que sur le sarcophage de basalte vert de l'hiérogrammate Memphite, *Taho, fils de Rompé-Nofris*, tous deux appartenant au Musée du Louvre, on a sculpté les divinités qui présidaient aux vingt-quatre heures, mais partagées en deux séries. Toutes sont caractérisées par le symbole

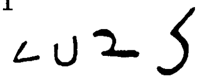
de l'*heure*, l'étoile planant sur leur tête; mais douze d'entre elles, se dirigeant vers la droite, appartiennent au sexe masculin; elles marchent vers un trône occupé par un dieu à tête d'épervier, surmontée du disque orné de l'Uræus; et la légende inscrite devant la tête de ce personnage nous apprend que ce dieu représente Phré, le dieu SOLEIL SUR SON TRÔNE ou siége : les douze heures mâles sont donc incontestablement les douze *heures du jour* proprement dit. La seconde série se compose de douze femmes, la tête surmontée d'une *étoile*, et marchant dans le sens inverse des heures précédentes. Ces heures femelles se dirigent vers un *coffre funéraire* sur lequel est étendu un crocodile, la queue tournée du côté des douze déesses et ayant devant lui une tête humaine. Ces déesses représentent évidemment les douze heures de la nuit, puisque, selon le témoignage formel d'Horapollon, le crocodile fut l'emblème de l'*occident* ou du couchant, δύσις[1]; et sa queue (κροκοδείλου οὐρὰν), le symbole des *ténèbres* ou de l'*obscurité* (σκότος)[2]. De plus, deux légendes liées au coffre funéraire sur lequel pose le crocodile nous apprennent que la tête humaine, placée aussi sur le coffre, est la tête même du dieu Osiris ⲁⲡⲉ ⲛ̄ ⲟⲩⲥⲓⲣⲉ, et, en second lieu, qu'*Osiris est l'œil du jour*, ⲟⲩ ⲟⲩⲥⲓⲣⲉ ⲡⲉⲃⲁⲗ ⲛ̄ ⲡϩⲟⲟⲩ. Le crocodile, emblème des ténèbres, domine donc sur le tombeau où est renfermé l'œil du jour qui a cessé d'illuminer le monde.

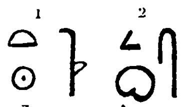
Je compléterai mes recherches sur les signes des divisions du temps dans les divers systèmes des écritures égyptiennes, en déterminant le caractère qui exprimait l'*année*, la plus grande de ces divisions naturelles, celle qui renfermait en elle-même toutes les autres. (Planche VI, *année*.)

Le mot ἐνιαυτός qu'on lit dans le texte grec du monument

[1] Liv. I, chap. LXIX. — [2] Liv. I, chap. LXX.

de Rosette, lignes 49 et 53, a été exprimé dans la partie hiéroglyphique correspondante (les lignes 12 et 13 actuelles) par un caractère symbolique représentant une *branche de palmier* dépouillée de toutes ses feuilles, à l'exception d'une seule placée vers le milieu de la hauteur de la branche . Ceci est conforme au témoignage d'Horapollon; car cet auteur constate, dans le troisième chapitre de son premier livre, qu'une *branche de palmier* représentait l'*année* dans l'écriture sacrée des Égyptiens: ἐνιαυτὸν (οἱ Αἰγύπτιοι) γράφοντες, φοίνικα ζωγραφοῦσιν.

La *branche de palmier* représente donc le mot égyptien ⲣⲟⲙⲡⲉ, *année,* mot que le texte démotique de l'inscription de Rosette, lignes 29 et 31, exprime en toutes lettres, c'est-à-dire au moyen des caractères phonétiques répondant aux articulations ⲣ, ⲙ et ⲡ; et comme le mot ⲣⲟⲙⲡⲉ  appartient au genre féminin, le signe phonétique de l'articulation ⲧ, l'article déterminatif du genre féminin singulier, accompagne la branche de palmier dans le texte hiéroglyphique, et le groupe ⲣⲟⲙⲡⲉ dans le texte démotique de l'inscription de Rosette.

Ajoutons que le signe symbolique de l'année, la branche de palmier, employé dans une foule de dates exprimées, soit en caractères hiéroglyphiques (1), soit en caractères hiératiques (2), et même dans des dates  écrites en caractères démotiques, reçoit aussi pour déterminatif l'image du disque solaire, déterminatif tropique de toutes les divisions du temps. Ce disque détermine également le *groupe phonétique* ⲣⲟⲙⲡⲉ dans tous les textes d'écriture populaire.

Tels sont les divers caractères ou groupes de caractères employés par les anciens Égyptiens à la notation des *heures*, des *jours*, des *nuits*, des *mois* et de l'*année*. Le tableau géné-

ral ci-joint (planches II à VI) présentera l'ensemble de ces signes dans les trois systèmes d'écriture.

Mais il convient, en terminant ce mémoire, d'établir, par le témoignage des monuments, l'antiquité de cette notation des divisions du temps. Je citerai donc des actes publics originaux, des manuscrits, des inscriptions historiques, des stèles et des tombeaux, pour montrer que cette notation fut employée pendant une longue série de siècles; et je fixerai l'époque la plus reculée pour laquelle des monuments authentiques constatent déjà l'usage de cette même notation, et principalement la notation des *mois* de l'année.

L'inscription de Rosette, et un nombre fort considérable de contrats égyptiens démotiques, datés des divers règnes de la dynastie grecque, depuis Alexandre jusqu'à Ptolémée Cæsarion, et conservés dans les collections royales de Paris, de Turin et de Berlin, ou en Angleterre, établissent d'abord que cette notation des divisions du temps fut en usage en Égypte pendant la durée entière de la dynastie des Lagides, c'est-à-dire dans le Ier, le IIe, le IIIe siècle, et à la fin du IVe avant notre ère.

Plusieurs contrats démotiques, datés du règne de Darius Ier, conservés au Musée de Turin et au Cabinet des antique de Paris, prouvent que, sous la domination des Perses, les Égyptiens employaient ce système de notation vers le VIe siècle avant notre ère.

Son existence est établie, pour le VIIe siècle, par des actes publics en écriture démotique et datés du règne de *Psammetichus Ier* [1], et par deux stèles du temps du Pharaon *Néchao Ier* [2].

Des inscriptions monumentales, sculptées sur la paroi de gauche du portique des Bubastites, sous les règnes des Pha-

[1] Musée de Turin. — [2] Collection Anastazy (à Leyde).

raons *Sésonchis Ier, Takellothis* et *Sésonchis II,* ne laissent aucun doute sur l'usage de notre notation au xe siècle avant J. C.

Son usage est également démontré pour le xiiie et le xive siècle, et pour la fin du xve, par des inscriptions hiéroglyphiques sculptées sur les monuments de Thèbes, et par divers contrats, registres ou actes publics en écriture hiératique, conservés dans les Musées royaux de Turin et de Paris.

Des monuments du même genre, et en très-grand nombre, constatent l'usage du système entier de notation que nous avons développé dans ce mémoire, pendant toute la durée de la xviiie dynastie, qui, au commencement du xve siècle avant J. C. occupait encore le trône des Pharaons, dont Aménoph Ier, fils d'Amosis, le chef de cette xviiie dynastie, s'était emparé, après avoir chassé les rois Hyk-Schos vers la fin du xixe siècle avant notre ère.

A cette époque déjà si reculée les caractères qui servaient à noter les divisions du temps ne différaient en rien des caractères que nous trouvons employés à l'expression des dates les plus récentes dans les textes égyptiens des derniers temps de la monarchie.

Bien peu de monuments originaux des âges antérieurs à la xviiie dynastie, c'est-à-dire antérieurs au xixe siècle avant notre ère, ont échappé aux invasions des barbares et aux ravages du temps. Nous possédons cependant un certain nombre de stèles funéraires et de stèles contenant des actes d'adoration, datées du règne de huit Pharaons égyptiens, qui, contemporains des rois Hyk-Schôs régnant collatéralement avec eux, formaient ainsi une xviie dynastie légitime égyptienne. Mais, dans la rédaction de la plupart de ces dates, on a seulement énoncé l'année du règne, sans mentionner le mois ni

son quantième. Je puis cependant citer deux inscriptions et deux monuments appartenant à cette vieille dynastie, et dans lesquels j'ai retrouvé la notation des mois divisés en tétraménies. L'un des tombeaux les plus remarquables de Béni-Hassan porte la date du *15 de Paophi de la quarantième année* du règne d'*Osortasen Ier;* et une stèle funéraire, provenant d'Abydos, et que j'ai copiée à Alexandrie, chez M. d'Anastazy son possesseur, est datée du *xxe jour du mois de Thôth de la dix-septième année* de ce même Pharaon.

Les inscriptions des tombeaux de Béni-Hassan, raccordées avec les tables royales d'Abydos et du palais de Karnak, établissent que le roi *Osortasen Ier* fut le huitième prédécesseur d'Aménoph Ier, chef de la XVIIIe dynastie. D'autre part, des stèles funéraires ou des inscriptions monumentales relatent la quarantième année d'*Osortasen Ier*, la vingt-neuvième année de son successeur *Aménemhé II,* la deuxième d'*Osortasen II*, la dix-neuvième d'*Osortasen III*, la quarante-quatrième de *Aménemhé III*, la sixième de *Rhamétaoué* et la vingt-deuxième d'*Amosis,* prédécesseur immédiat d'*Aménoph Ier,* chef de la XVIIIe dynastie. Or ces cent soixante-deux années attribuées à sept des huit rois de la XVIIe dynastie, par les monuments originaux qui certes ne peuvent tous être datés précisément de la dernière année du règne de ces princes, ne permettent point de placer le temps où vécut le roi *Osortasen Ier* postérieurement au XXIe siècle avant notre ère.

L'inscription dédicatoire du tombeau d'Amoneï à Béni-Hassan, datée du 15 de Paophi de la quarantième année d'Osortasen Ier, établit qu'à cette même époque la notation des divisions du temps, développée dans ce mémoire, était déjà en usage, et rien n'autorise à supposer qu'au XXIe siècle avant l'ère chrétienne, ce système de notation fût nouveau ou ré-

cemment introduit. Plusieurs monuments pourraient venir à l'appui d'une opinion toute contraire à une telle supposition; mais l'époque de ces monuments, bien certainement antérieure à la XVII^e^ dynastie, reste encore incertaine, ou se perd dans les ténèbres des temps primitifs.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE

RELATIVE AU PRÉSENT MÉMOIRE.

AVERTISSEMENT.

Ce mémoire de feu Champollion le jeune n'est publié que onze ans après l'époque où il fut lu à l'Académie, en mars 1831, et les causes de ce retard ne sont pas généralement ignorées du monde savant. On sait que ce fut au mois de mars de l'année suivante que l'auteur fut enlevé à la science; qu'à sa mort on ne retrouva dans son cabinet que les vingt et une dernières pages du manuscrit autographe de ce mémoire, dont il ne subsistait aucune copie [1], et que ce ne fut qu'au mois de mars de l'année 1840 que le hasard fit retrouver les trente-huit premières pages de ce travail, ainsi que les dessins nécessaires à l'intelligence de ce texte. Dès que le manuscrit a été reconnu complet, la famille de l'auteur s'est empressée de le mettre à la disposition de l'Académie, et l'Académie d'en ordonner la publication immédiate.

Si, depuis la mort de l'auteur et dans l'intervalle de temps ci-dessus relaté (1832 à 1840), quelqu'un avait abusé de la possession illégale de son manuscrit, la publication faite aujourd'hui par les soins de l'Académie

[1] *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Champollion le jeune*, par M. Silvestre de Sacy. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XII, *Hist.* pag. 368.) — Biot, *Recherches sur l'année vague des Égyptiens*. (*Mémoires de l'Académie des sciences* pour 1831), pag. 5 et 44 du mémoire.

suffirait à la conservation de tous les droits; et, pour assurer avec plus de certitude encore ceux de l'auteur de cet important mémoire, nous nous faisons un devoir d'annoncer que son manuscrit autographe vient d'être déposé à la Bibliothèque royale.

Dans ses Recherches sur l'année vague des Égyptiens, mémoire dans lequel M. Biot applique à un point de l'histoire de l'astronomie en Égypte les découvertes archéologiques consignées dans le mémoire de feu Champollion, le savant astronome nous apprend que la lecture de ses Recherches à l'Académie des sciences, séance du 4 avril 1831, y fut précédée de celle que fit Champollion lui-même d'une Note sommaire contenant un Extrait de son Mémoire sur la notation des divisions du temps chez les Égyptiens, et l'exposé des principaux résultats de son travail.

M. Biot[1], publiant ses Recherches en 1838, ajoute à cette indication l'expression du regret qu'il a de ne pouvoir placer en tête de son travail cette Note, «qui offrait l'exposition de ses idées faite par l'auteur lui-«même, mais qui, ajoute M. Biot, a malheureusement disparu aussi, «comme son Mémoire, sans qu'on ait pu la retrouver.»

La Note avait en effet disparu avec le Mémoire : elle a été retrouvée avec lui et en même temps. Nous croyons devoir insérer ici cette Note comme complément de l'ouvrage de Champollion le jeune; notre texte est la copie exacte de l'autographe qui a été réuni au manuscrit du Mémoire. J. J. C. F.

NOTE SOMMAIRE

LUE À L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, LE 4 AVRIL 1831, PAR M. CHAMPOLLION LE JEUNE.

Aussitôt que, complétant la découverte des trois éléments fondamentaux de l'écriture hiéroglyphique, je fus parvenu à me former une idée claire et précise des lois qui président à leurs combinaisons, désireux d'ajouter aux premières pages des annales de l'espèce humaine l'abondante série des faits historiques relatés dans les innombrables inscriptions sculptées sur les monuments de l'Égypte, je dus me hâter de reconnaître dans ces antiques textes les formes, la nature et l'expression des signes au moyen desquels les Égyptiens, notant les principales divisions du temps, exprimèrent les dates des événements dont ils voulaient perpétuer le souvenir.

[1] *Recherches sur l'année vague des Égyptiens;* mémoire cité, page 5.

Mes recherches sur cet important objet me conduisirent à des résultats complets dès l'année 1824; et, depuis, j'ai développé dans un mémoire spécial, lu à l'Académie des belles-lettres, les preuves de fait sur lesquelles repose la certitude de ces mêmes résultats dont je ne dois présenter ici qu'un simple énoncé.

Les anciens Égyptiens partageaient le *jour astronomique* en vingt-quatre heures, comptées en deux séries de douze heures chacune : douze heures de jour, douze heures de nuit.

Les *mois* étaient au nombre de douze, et chaque mois fut de trente jours.

L'image du croissant de la lune, les cornes tournées vers le bas, représentait l'idée *mois, mensis,* dans l'écriture hiéroglyphique.

On partageait les douze mois de l'année en trois séries distinctes, espèces de saisons que je nommerai *tétraménies,* parce que chacune d'elles se composait de *quatre mois.*

Chaque tétraménie fut exprimée par un signe particulier commun aux quatre mois qui la formaient : ces signes ou caractères ont, par leur signification propre, un rapport direct avec les travaux ou les phénomènes de l'*année agricole* des Égyptiens.

La première tétraménie, composée du premier, du deuxième, du troisième et du quatrième mois de l'année, était la tétraménie de la *végétation.* On la notait par un caractère représentant des tiges, des boutons et des fleurs épanouies de diverses plantes.

La seconde tétraménie, nommée HRÈ, était, comme son nom l'indique, la tétraménie des *grains* ou de la *récolte des céréales :* elle comprenait les cinquième, sixième, septième et huitième mois de l'année.

La tétraménie dite de l'*inondation* fut la troisième : elle se formait des quatre derniers mois de l'année, le neuvième, le dixième, le onzième et le douzième, pendant lesquels le Nil couvrait l'Égypte de ses eaux génératrices.

Le numéro d'ordre des mois, dans chacune des tétraménies, était marqué par le signe du mois, redoublé, triplé ou quadruplé, c'est-à-dire qu'on traçait, au-dessus du signe de la tétraménie, un croissant, deux croissants, trois croissants ou quatre croissants, suivant que le mois à noter était le premier, le deuxième, le troisième ou le quatrième d'une tétraménie.

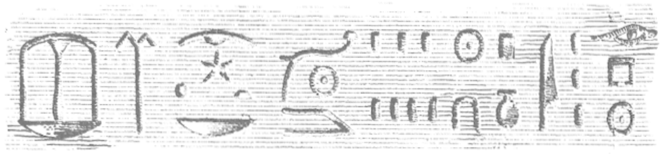
On ajouta enfin aux trois tétraménies, formant trois cent soixante jours, cinq jours épagomènes, que les Égyptiens appelaient *les cinq jours célestes de l'année;* et ces jours complémentaires, joints à la somme des jours des douze mois, constituaient une année de trois cent soixante-cinq jours.

Douze grandes divinités présidaient aux douze mois de l'année, et cinq autres dieux ou déesses aux jours *épagomènes.* Trente génies gouvernaient les trente jours du mois; douze dieux et douze déesses réglaient les vingt-quatre heures du jour *astronomique.*

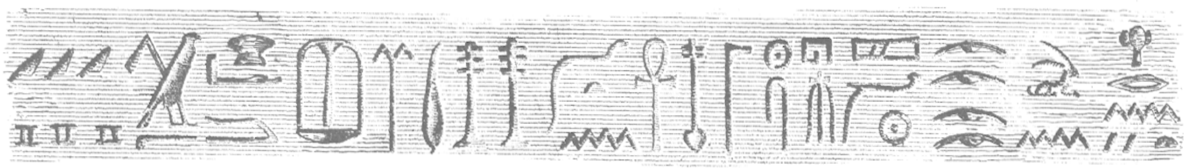
Une foule de monuments authentiques démontrent que ces divisions du temps et leur notation étaient déjà d'un usage général dans toute l'Égypte au XXI^e^ siècle avant l'ère vulgaire, et rien ne prouve d'ailleurs qu'à cette époque si reculée leur invention fût récente.

PASSAGES TIRÉS DE L'INSCRIPTION DE ROSETTE.

Nº 1. *Ligne 11.*



Nº 2. *Ligne 10.*



Nº 3. *Ligne 10.*



Nº 4. *Ligne 12.*



Nº 5.

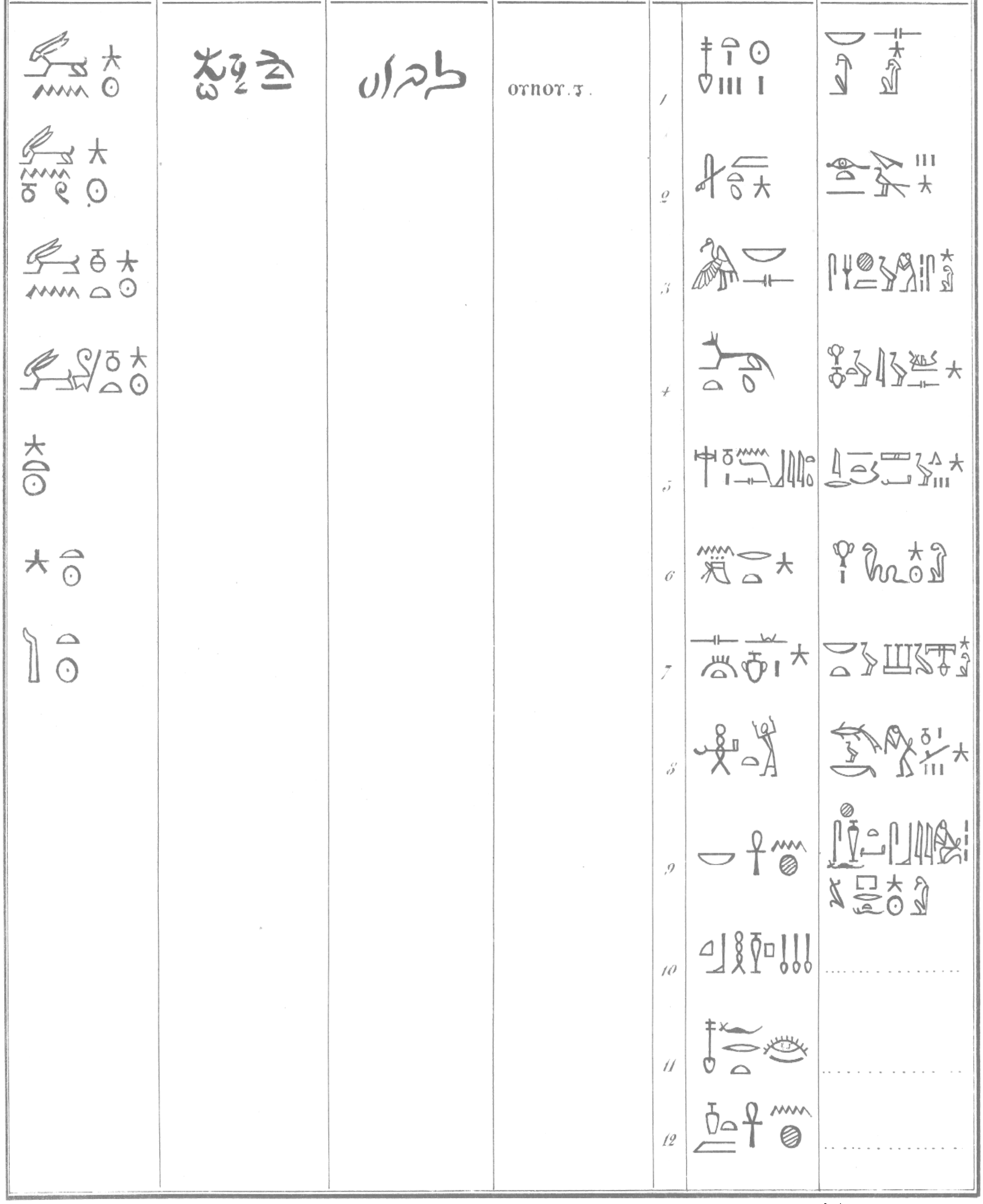
Développement de l'Exemple Nº 1.



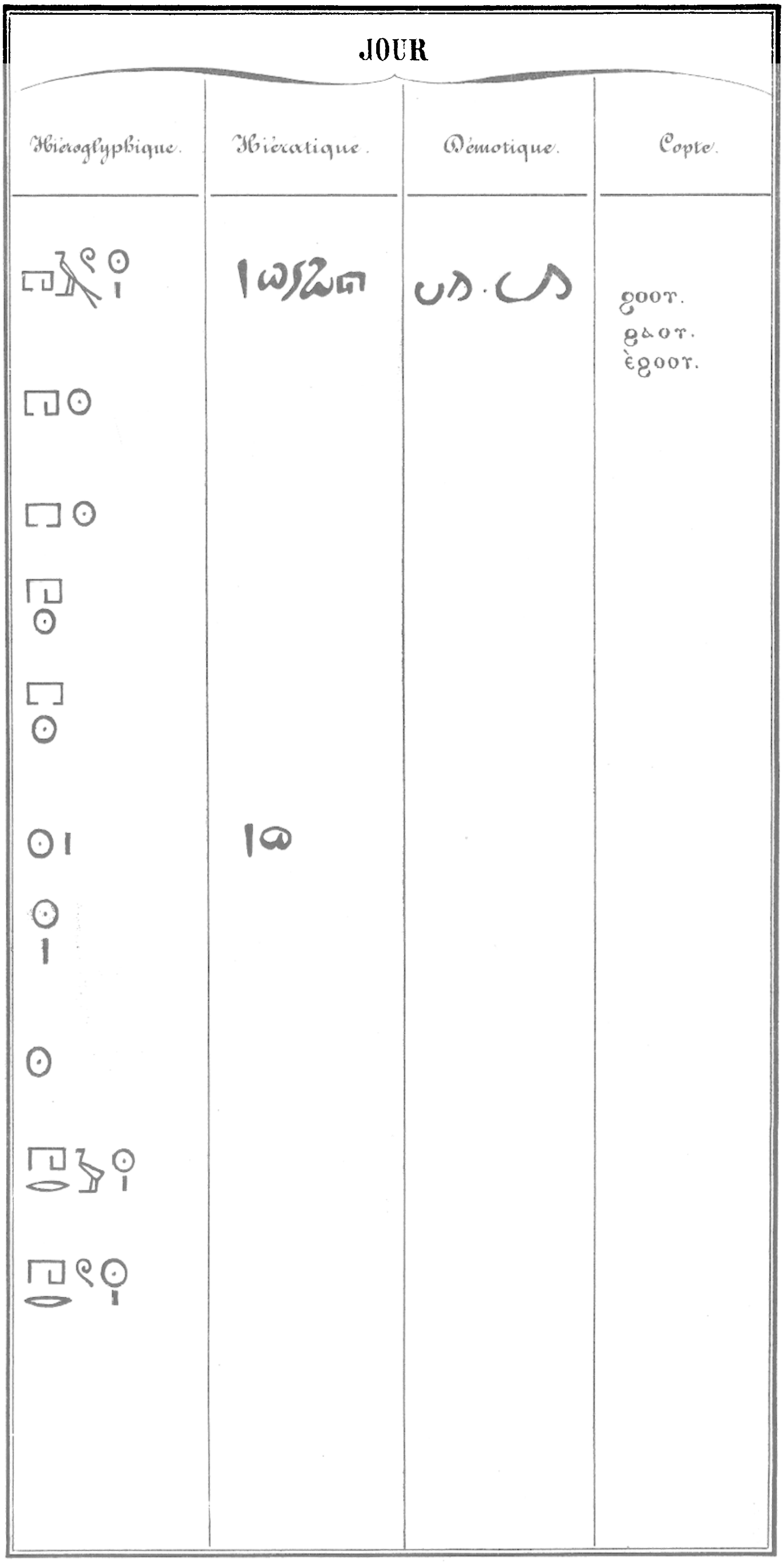
Lith. de l'Imprimerie Royale.

HEURES.

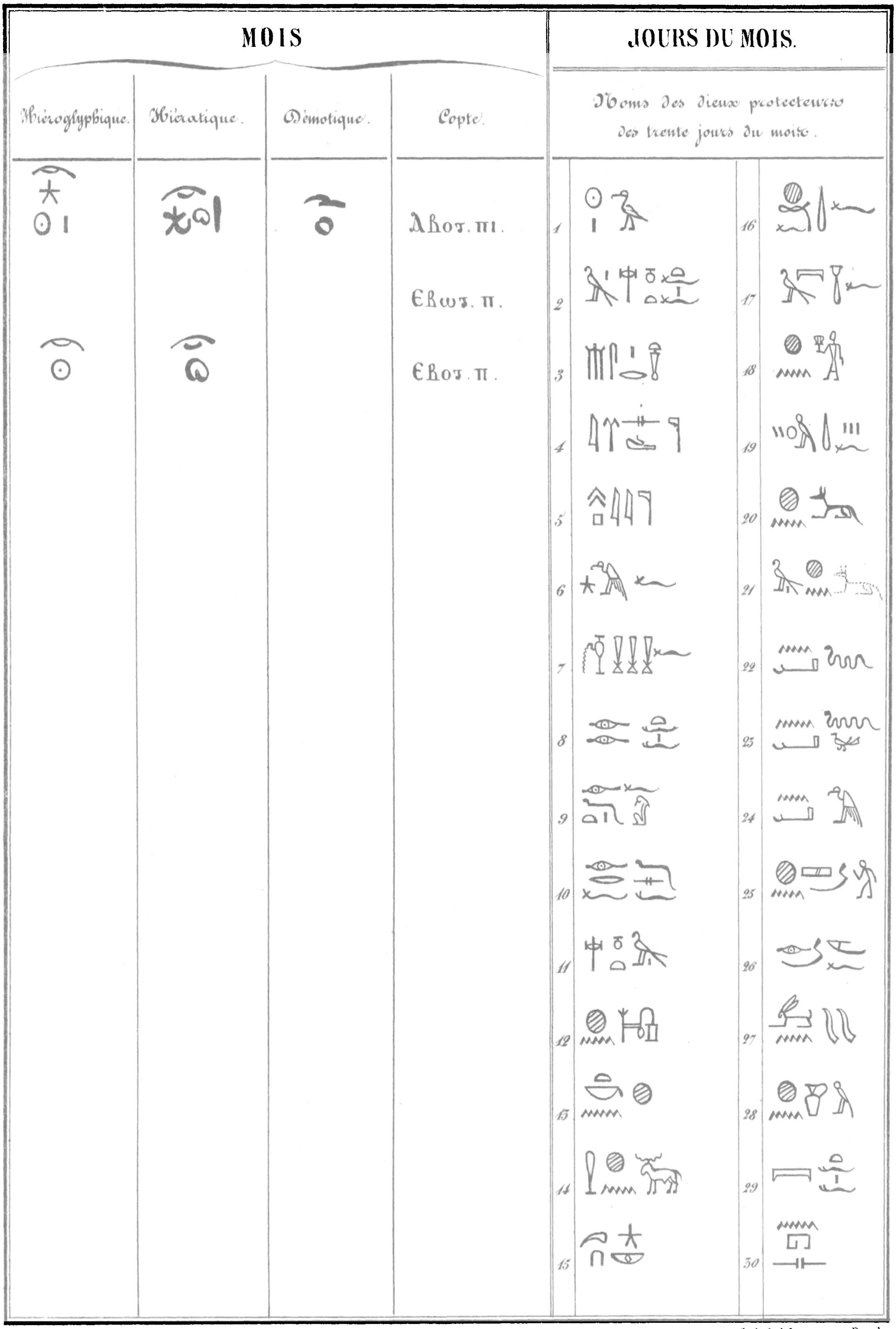
Hiéroglyphique.	Hiératique.	Démotique.	Copte.	Noms des 12 heures du jour.	Noms des 12 heures de la nuit.



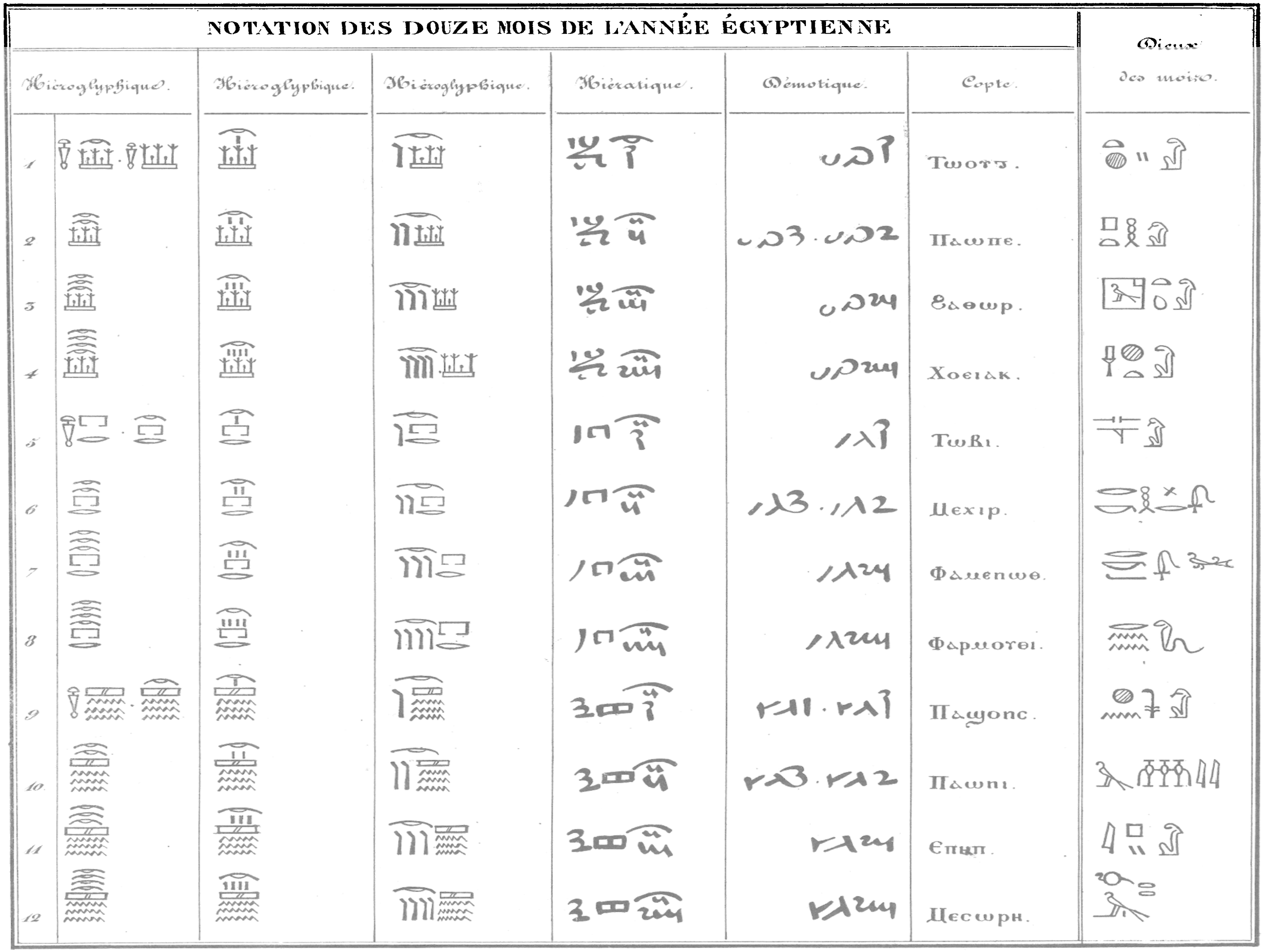
Lith. de l'Imprimerie Royale.



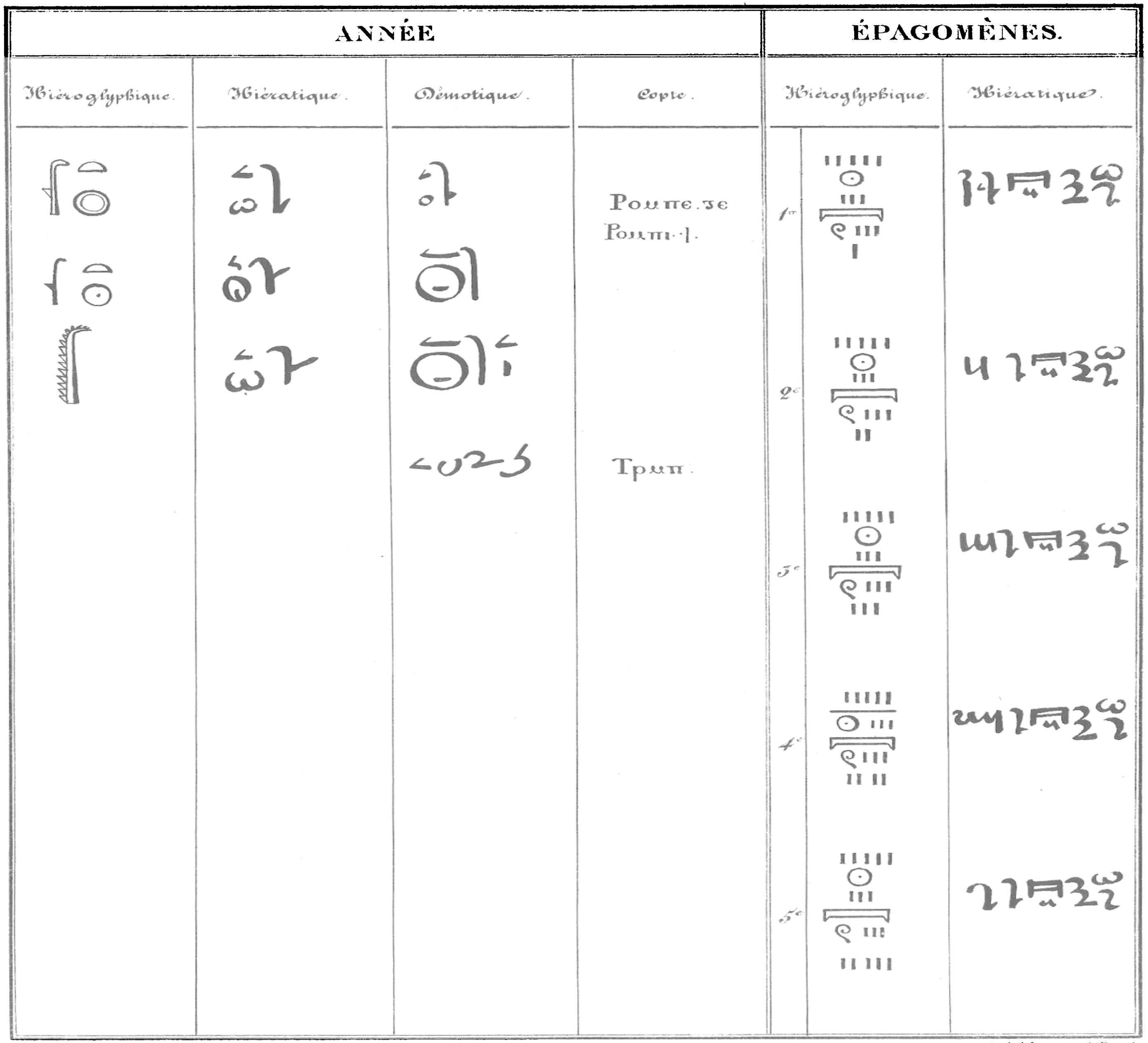
Lith. de l'Imprimerie Royale.



Lith. de l'Imprimerie Royale.



Lith. de l'Imprimerie Royale.



Lith. de l'Imprimerie Royale